

VOIR DIRE



NUMÉRO 57
JANVIER-FÉVRIER 1993
L'EXEMPLAIRE: 4^s

Revue bimestrielle
publiée en collaboration
des associations de sourds
de la province de Québec



SEMAINE NATIONALE DU SOUS-TITRAGE À LA TÉLÉVISION FRANCOPHONE

du 28 novembre
au 4 décembre 1992

sous le thème

**«L'INFORMATION,
UN ENJEU POUR TOUS»**



sous la direction du Regroupement Québécois pour le Sous-Titrage



PRIX DROITS ET LIBERTÉS :

Mention spéciale

à

Jean-Yves Vachon

10 décembre 1992



SOUS-TITRAGE PLUS INC.

1453, Amherst, bureau 101, Montréal (Québec) H2L 3L2
Tél.: (514) 521-4460 / Télécopieur: (514) 521-3985

MERCI

*aux quelque 600 personnes
qui ont aimablement participé
à notre **SONDAGE**
sur les émissions sous-titrées codées
et les habitudes de télévision...*



**Sous-titrage Plus dévoilera les résultats
et le nom des gagnants dans le prochain
numéro de Voir Dire**

Sous-titrage Plus inc.,
une équipe toujours plus près de vous.

VOIR DIRE

ÉQUIPE DE RÉDACTION:

Arthur LeBlanc
président et rédacteur-en-chef
Yvon Mantha
vice-président et concepteur graphique
Francine Rouyère
correctrice
Jacques Gariépy
trésorier
Lise Joly
comptabilité et abonnement
Guylaine Boucher / Anna Sabelli
clientèle et relations publiques
Jean-Marc Lachambre / Claire Lauzier
photographes

COLLABORATEURS:

Jean-Guy Beaulieu
Gilles Read
Michel Lelièvre
Jacinthe Auger
Fernand Paquet
Odette Raymond
Luc Michaud
Jacques Vadeboncoeur
François Major

COMPOSITION:

Typographie Dynamique Inc.

IMPRESSION:

Impritech Enr.

ABONNEMENT:

Canada: 20 \$ annuel
États-Unis et étranger: 25 \$ annuel

La revue **VOIR DIRE** est publiée six fois par année par les **Publications VOIR DIRE**.

Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. La revue ne publie aucun texte anonyme mais peut, exceptionnellement, accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Tous les textes publiés dans **VOIR DIRE** (à moins d'avis contraire spécifié par l'auteur) peuvent être reproduits sans demande d'autorisation, avec mention obligatoire de la source.

DÉPÔTS LÉGAUX:

Bibliothèque nationale du Québec.
Bibliothèque nationale du Canada.
No. d'enregistrement: 002565
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:

VOIR DIRE

8688, rue Esplanade, sous-sol
Montréal, Qc H2P 2S2

Tél.: (514) 381-8259

SOMMAIRE

Éditorial	4
Les 10 ans de VOIR DIRE	5
La parole est aux lecteurs	6 et 7
Mention spéciale à Jean-Yves Vachon	8
Un service d'interprétation visuel est né	8
Pour les personnes sourdes et malentendantes : un moment historique!	9
Accès 2000	9
La 2e semaine nationale du sous-titrage à la télévision francophone	10 et 11
Conférence sur la reconnaissance de la LSQ	12
Adieu AAPA, bienvenue CCSMM	13
Nouvelles du 3e Âge-Sourd	14
Chronique sur la surdi-cécité	15
11e soirée monstre de l'Halloween du CAE	16
Journée du spaghetti (CSSQ)	17
Bien-cuit de Michel Thibaudeau (ASB)	17
Un signe des interprètes	18
Nouvelles du CLSM	19
Les p'tits moteurs	20
Nouvelles de l'Association des Sourds de la Mauricie	20
Décès, naissances, etc.	21
« SK - GA »	21
Sport-Bec	22 et 23
Chasse et pêche	23

Page couverture :

Photos du haut: (À gauche): les participants à la conférence « Réal-Therrien ». (À droite): vue générale de l'assistance écoutant attentivement les allocutions prononcées par les intervenants.

Photo du bas: Le vice-président de la Commission des droits de la personne du Québec, M. Nicolas De Kovachich, en l'absence du président Yves Lafontaine, remet la plaque attestant une mention spéciale à Jean-Yves Vachon.



Club Abbé de l'Épée Inc. (Sourds de Montréal)

8688, rue Esplanade
Montréal, Qc H2P 2S4

Président: Jacques Raymond
1^{er} Vice-président: André Chevalier
2^e Vice-présidente: Jocelyne Proulx

Sec.-archiviste: Guylaine Boucher
Sec. corresp.: Philippe Melançon
Trésorier: Yvon Schinck
Ass. trés.: Albert Sanschagrin

Directeurs(rices): Maria Roel,
George Krog,
Joseph Paquin,
Huguette Schinck



Un dialogue inévitable

L'année 1992 a coïncidé avec la fin de la décennie des personnes handicapées décrétée par l'Organisation des Nations Unies. C'était donc une fin d'année consacrée aux bilans de toutes sortes. Les colloques, congrès, réunions, conférences, rencontres de tous genres se sont succédées à une cadence ahurissante.

Qu'on en juge :

- Autonomie 92 à Vancouver, C.-B., du 22 au 25 avril ;
- Festival canadien des sourds à Richmond, C.-B., du 7 au 11 juillet ;
- États généraux des personnes handicapées à Montréal, du 11 au 13 octobre ;
- Réunion annuelle de la Confédération des sourds et malentendants canadiens à Ottawa, du 23 au 25 octobre ;
- Colloque du Conseil canadien des droits des personnes handicapées à Montréal, les 31 oct. et 1er nov. ;
- Colloque scientifique international des personnes handicapées à Montréal, du 18 au 20 novembre ;
- Journée de l'employabilité des personnes handicapées, organisée par la Commission canadienne des droits de la personne à Montréal, le 8 décembre.

Et, plus près de chez nous :

- Création de la Coalition Sida-Sourds à Montréal, au printemps 1992 ;
- Fondation de l'Association des droits et intérêts des personnes sourdes du Québec, en mai 1992 ;
- Création du Regroupement Québécois pour le sous-titrage télévisé francophone, au printemps ;
- Colloque et semaine nationale du sous-titrage francophone, le 5 novembre, en présence des représentants des télédiffuseurs francophones ;
- Mise sur pied du service d'interprétation visuelle et tactile du Montréal-Métropolitain, à la mi-décembre.

Et une multitude d'autres événements plus ou moins importants. Ouf!!! Et ce n'est pas terminé...

C'est vrai qu'à l'occasion, il est bon de faire un recul et d'examiner les bilans pour se remettre à jour, voir ce qui n'a pas marché et essayer de trouver des solutions justes qui répondent à nos besoins.

Pendant cette décennie, beaucoup de mutations et de création de structures organisationnelles se sont produites. Le Centre québécois de la déficience auditive a été restructuré et subventionné par l'Office des personnes handicapées du Québec pour représenter ce type de déficience. Mais les choses ne se sont pas toujours passées dans les faits comme prévu en théorie. Il faut convenir que même si on réunit un type de déficience dans un même groupe, le type fonctionnel des divers composants de cette déficience est absolument différent. Les préoccupations de chacun et leurs intérêts sont difficilement conciliables. Il ne faut pas être surpris si à l'heure actuelle, le CQDA soit remis en question. D'autre part, à la Confédération des organismes provinciaux des personnes handicapées du Québec (COPHAN), après quelques années d'exis-

tance plus ou moins harmonieuse, vient d'être remise en question. Une des raisons avancées de ce problème, pour ces deux groupes sus-mentionnés, est que la structure organisationnelle a tendance à se hiérarchiser et s'éloigner de la base. La question du financement est toujours prioritaire pour des raisons de fonctionnement. On dirait que les gros organismes sont super-financés tandis que les organismes de base sont éternellement sous-financés. C'est ce qui produit des révoltes et des remises en question.

Avec un peu de recul, on peut se questionner sur la pertinence de l'organisation du sommet québécois sur la déficience auditive de 1986. À première vue, il semble que ce soit un échec si on se base sur le fait qu'il n'y a pas eu de suite ou presque sur les multiples recommandations présentées. Une des raisons avancées est que les sourds eux-mêmes n'étaient pas prêts et n'étaient pas suffisamment impliqués. Il aurait fallu faire un travail de base de longue haleine. Toujours est-il que l'idée de ce sommet est venu d'en haut de la structure, des professionnels, des dirigeants (surtout entendants) et intervenants habitués aux postes décisionnels. Les sourds, eux, de même que les devenus-sourds et malentendants, étaient plutôt des spectateurs. Voilà en gros pourquoi la suite était plutôt problématique. C'est peut-être un jugement erroné mais on peut difficilement avancer un autre verdict.

Une fois le bilan de cette décennie terminé, il faut maintenant que les sourds regardent en avant et s'impliquent dans des projets innovateurs. Il faut que ces derniers prennent la place qui leur revient dans les multiples organismes et prennent eux-mêmes part aux colloques, conférences, etc., et ne plus se contenter d'être des spectateurs. Le plus important c'est d'établir un dialogue entre ceux qui nous entourent et les autres personnes handicapées si on veut avoir une certaine force de persuasion. Déjà, un dialogue assez ouvert est établi entre les sourds et l'Institut Raymond-Dewar. Il le faut bien puisque c'est un service en réadaptation qui nous concerne d'assez près. À son tour, l'IRD est de plus en plus ouvert à l'implication et à l'embauche des personnes sourdes dans ses programmes. C'est un virage majeur pour les sourds et cela en sera de même avec les autres organismes de services à condition que les sourds prennent leur place comme cité plus haut. Un autre dialogue constructif est celui d'un groupe représentatif de sourds adultes avec l'Association québécois pour enfants avec problèmes auditifs, puisque de toute façon les enfants sourds d'aujourd'hui seront les adultes sourds de demain et seront confrontés aux mêmes problèmes d'existence que nous. Dans le passé, ce dialogue faisait cruellement défaut et engendrait de multiples confrontations et malentendus. C'est donc dans la direction du dialogue que les sourds se dirigent dans la décennie actuelle, soit prendre la place qui leur revient et aller chercher des appuis et des collaborateurs, afin de pouvoir exercer une influence réelle et efficace sur les prises de décisions qui les concernent et, éventuellement, prendre eux-mêmes ces décisions. Nous sommes sur la bonne voie. ■

Les 10 ans de VOIR DIRE — Les 10 ans de VOIR DIRE

NDLR : À l'occasion de ses dix années d'existence, VOIR DIRE publie à partir du numéro de septembre-octobre 1992 et ce pour les numéros à venir une page spéciale à ce sujet. Les lecteurs sont invités à lui faire parvenir des commentaires. Les critiques sont également bienvenues dans le sens où cela aiderait à améliorer le service aux lecteurs.

Longue vie à VOIR DIRE!

Le Regroupement Québécois pour le sous-titrage désire remercier VOIR DIRE pour la lettre d'encouragement à l'égard de notre organisme. C'est en travaillant main dans la main que les sourds parviendront à rencontrer leur idéal et par le fait même, sauront résoudre les problèmes engendrés par leur déficience auditive.

Par la même occasion, nous profitons de cette lettre pour féliciter sincèrement tous les bénévoles qui au cours des dix dernières années, ont donné de leur temps pour produire VOIR DIRE, une revue qui a sa raison d'être. Cet outil d'information, grandement apprécié par la population sourde et malentendante, n'a cessé de progresser au cours de ces années pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui, une revue d'actualités diverses et une source d'informations essentielles pour agrémenter notre vie.

Nous souhaitons longue vie à VOIR DIRE et de continuer dans cette voie d'excellence qu'elle a su faire sienne.

Michel LAMARRE

Petite histoire

Eh bien! Voir Dire a déjà dix ans. On peut bien dire que le temps passe très vite. Cette situation nous fait comprendre que nous avons quelques rides ou cheveux blancs de plus mais plus d'expérience de la vie...

Du petit projet parrainé par l'ancienne A.S.M.M. (financé par un projet fédéral), avec quelques employés qui travaillaient dans un local exigu et voisin de l'AQEP-PA, la revue a beaucoup évolué et mûri.

Cette revue sert de lien entre les différents membres de la communauté sourde. C'est un organe d'information qui permet de diffuser toutes sortes de nouvelles ayant rapport au monde de la surdité. Tous les événements importants des quatre coins de la province y sont relatés. C'est notre seul lien «fidèle» puisque le défunt «Vidéo Sourd» n'existe plus ainsi que les revues «L'ami des sourds» et «Le sourd Québécois». Il est le seul à vulgariser nos informations depuis 10 ans, et cela sans répit...

Cette revue qui vit encore, malgré les quelques difficultés financières qu'elle a connues, doit lever son chapeau à ses deux «papas»: Arthur LeBlanc et Yvon Mantha qui ont été les personnes les plus travaillantes. Avec eux, ça bourdonnait fort. Certains membres de l'équipe de la revue avaient un vif plaisir à taquiner ces deux pionniers et à surnommer la revue: «leur bébé».

Au cours des années, cette revue s'est améliorée tant par la qualité de ses textes que par la pertinence des reportages ou des comptes-rendus de certains événements «sourdines».

Il y aurait des fleurs à lancer à tous ceux qui de proche ou de loin ont collaboré à cette revue. Sans leur persévérance, cette revue n'aurait pu être maintenue en vie.

J'aimerais aussi remercier les membres abonnés et lecteurs qui supportent cette revue en continuant de contribuer annuellement.

Nous espérons que ladite revue puisse tenir le coup assez longtemps pour nous garder un lien solidaire et fraternel... Bonne et heureuse fête...

Hélène HÉBERT

Sport Bec et VOIR DIRE

Eh oui, la revue Voir Dire a maintenant dix ans déjà. Ça passe vite! C'est la seule revue d'information pour la communauté sourde. On se souviendra de la première revue «L'Ami des Sourds» qui a paru pendant plusieurs années à l'Institut des Sourds de Montréal.

En 1972, le Centre des Loisirs des Sourds de Montréal avec la volonté de quelques uns a fondé «Le Bulletin». Avec l'arrivée de Raymond Dewar, la revue est devenue «Le Penser du Sourd». Plus tard, la même revue a changé de nom pour s'appeler «Sourd Québécois». Ensuite pour un an ou deux, il n'y avait plus eu de revue.

En 1982, l'Association des Sourds du Montréal Métropolitain fonde une nouvelle revue «Voir Dire». Je suis chroniqueur sportif pour Voir Dire depuis 10 ans et je crois avoir encore assez d'énergie pour un autre 10 ans.

Sans cette revue, plusieurs régions n'auraient jamais d'information, c'est notre moyen de communication. Je pense qu'on doit continuer à travailler tous ensemble main dans la main pour que Voir Dire soit plus forte que jamais.

Bonne Fête Voir Dire!

Luc MICHAUD

Section sportive Sport Bec

Dix ans...

Dix ans... c'est long. Dix ans... c'est court. Dix ans, c'est long quand on doit pondre régulièrement une revue. Ça demande du temps, de la préparation, des déplacements, de l'imagination et j'en passe. Bravo à tous ceux qui se sont impliqués pour la continuité de Voir Dire, particulièrement Arthur et Yvon.

Dix ans, c'est court quand chaque deux mois, on reçoit par courrier «sa» revue qu'on dévore le jour même... qu'on critique parfois mais rarement envoie-t-on des remerciements à ceux qui s'éreintent pour vous plaire.

Puisque l'occasion m'est offerte, je joins à ce message, mes sincères remerciements à tous ceux qui contribuent au succès de ce Voir Dire.

Jacques RAYMOND

VOIR DIRE et la communauté sourde

En 10 ans d'existence, Voir Dire a apporté de nombreuses informations sur la communauté plus ou moins sourde. Tous en ont bénéficié: les organismes de loisirs tels le CLSM, le CAE, Plein Geste, etc., qui ont publié leurs activités de même que les organismes d'aide aux sourds tels l'AQEP-PA, le CQDA, l'AAPA devenu le CCSMM ont profité de la tribune qu'offrait Voir Dire pour promouvoir chacun à sa façon, son idéal du vécu de la personne sourde.

Arthur LeBlanc et Yvon Mantha n'ont jamais lâché même si parfois ils ont dû faire preuve de beaucoup de diplomatie afin de satisfaire un peu tout le monde. Car, c'est bien connu, les idées ne convergent pas toujours vers le même but. Voir Dire était là pour faire connaître les sourds, les «vrais» et les «faux», nos grandes aspirations mais aussi nos grandes faiblesses.

On doit aussi féliciter les nombreux collaborateurs qui se sont succédés durant ces 10 années de Voir Dire et souhaiter une collaboration encore meilleure pour que la population sourde et malentendante accède à l'autonomie depuis si longtemps souhaitée.

Martin MORISSET

Hé! 10 ans, c'est vite

La revue Voir Dire a déjà fait une bonne étape pour ses 10 ans et je n'ai que des éloges à faire à toute l'équipe surtout à Arthur et à Yvon pour le travail et la patience. Il y aura sûrement un autre 10 ans. Avez-vous vu? Yvon est partout, dans tous les événements c'est pas croyable! Son agenda est déjà pris jusqu'à Pâques 1993. C'est un bon signe que les lecteurs s'intéressent à cette revue. Je vous suggère de simplifier le français écrit afin que Voir Dire s'approche de plus près de la communauté des sourds.

«AU REVOIR, À DANS 10 ANS».

Marius LATULIPPE

VOIR DIRE et AQIFLV: même âge

Voir Dire et l'Association québécoise des interprètes francophones en langage visuel ont le même âge! Ces deux organismes ont progressé beaucoup depuis leurs débuts et continuent de grandir.

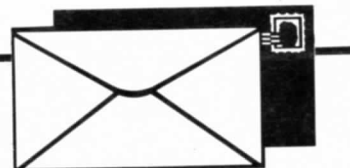
C'est dans un esprit de collaboration et d'échange sincères que l'AQIFLV souhaite à Voir Dire de nombreuses années productives et enrichissantes.

Votre beau travail est très important pour la communauté sourde, de même que pour la population en général.

Bonne fête Voir Dire!

Le Conseil d'administration de l'AQIFLV

La parole est aux lecteurs



Les droits de la personne... selon l'apôtre Jean-Yves

Dans Voir Dire du numéro de novembre-décembre 1992, Jean-Yves Vachon qui se proclame l'apôtre des droits de la personne chez les sourds, nous rappelle et avec raison, «qu'il ne faut plus jamais que les sourds cachent leur handicap».

Mais en continuant la lecture de son texte on s'aperçoit soudain que ce n'est plus d'un handicap dont il parle mais d'un peuple avec une langue, une culture, une histoire. Comme s'il était naturel d'être sourd et comme si le fait d'être sourd faisait de nous un peuple. Pourquoi alors demander son crédit d'impôt pour handicapé physique, on pourrait aussi bien demander un territoire?

Plus loin, les droits de la personne font place à de la propagande favorisant la division entre les sourds de naissance, les devenus sourds, les malentendants, les sourds profonds, «les faux sourds» et quoi encore. C'est la nouvelle mode chez les sourds «si tu partage pas mon opinion, tu n'es pas un vrai sourd».

En tant que président de Plein Geste, depuis de nombreuses années, je suis fier de participer à l'organisation d'activités qui ont pour but de créer des contacts entre les sourds (ici je les englobe tous), les malentendants et les personnes entendantes ayant un intérêt pour le langage gestuel. Je suis persuadé que ces contacts, s'ils deviennent fréquents peuvent aider les sourds à mieux s'épanouir dans la société et donner une meilleure image d'eux-mêmes.

La LSQ est une langue d'accompagnement au français comme l'ASL l'est à l'anglais. C'est un outil précieux qui facilite la communication. Dire que la LSQ est l'unique langue des sourds sans l'usage du français, n'a pas de sens. Ce serait enfermer les sourds dans un cocon.

Qu'à part notre handicap, il ne faut pas oublier que nous sommes aussi des Québécois au même titre que tous les autres et que nous possédons les mêmes droits. Je fais justement parti du conseil d'administration du RQST pour faire avancer l'accès à la télévision de langue française, et que ce droit nous fait défaut.

Même si je suis devenu sourd très jeune, je dis simplement que je suis sourd. On ne peut m'obliger à me déclarer devenu sourd. Toi, Jean-Yves qui peut faire usage du téléphone sans l'aide d'un ATS, te declares-tu malentendant? Ou serait-ce entre les deux oreilles que t'es sourd? Ce n'est pas en invitant les sourds à se diviser qu'on va les aider. C'est l'union qui fait la force, cette force dont nous avons besoin pour défendre nos droits. ■

Pierre PIGEON

En regard de l'article paru dans le dernier numéro de Voir Dire, sous la plume de Jean-Yves Vachon (page 16, numéro 56), j'aimerais apporter mon opinion sur les deux derniers paragraphes.

Pour débiter, voyons ce que dit «Le Petit Larousse» sur la définition du mot sourd. Je cite donc: «qui est privé du sens de l'ouïe ou chez qui la perception des sons est perturbée». Nul mention qu'on doit naître sourd pour être identifié sourd. Je ne sais pas où M. Vachon puise son inspiration, mais ça ne vient certainement pas du gros bon sens.

Je suis bien d'accord que la LSQ soit le langage privilégié de la communauté sourde. Là où je suis moins d'accord, c'est quand M. Vachon classe lui-même les personnes qui peuvent appartenir à cette communauté. J'ai toujours cru que j'étais sourd et non malentendant. Que certaines personnes disent que je suis devenu sourd, je l'accepte. Mais qu'on me dise qu'à cause de ceci, je ne puis pas faire partie de la communauté des sourds, je ne le prends pas.

Lorsque je suis devenu sourd à l'âge de dix ans, j'ai été abandonné par mes amis entendants. Je ne parvenais plus à pouvoir suivre leur conversation et donc, dialogue à sens unique oblige, je n'étais plus apte à suivre leur train de vie. J'ai donc abouti à l'Institution du boul. Saint-Laurent, où là encore, j'ai été confronté à des personnes qui ne m'acceptaient pas parce que je ne parlais pas leur langage. J'ai sombré dans une dépression, n'étant pas accepté de part et d'autre.

À ce moment-là, j'ai fait le point. Je me suis dit que j'étais sourd pour toujours, alors aussi bien m'adapter à une nouvelle vie. Je crois y être parvenu. Mais voilà que 33 ans plus tard, M. Vachon veut tout remettre en question. Pourtant, notre handicap commun devrait nous rapprocher les uns des autres et non pas créer des dissensions.

Je déplore le fait que certaines personnes semblent vouloir désunir la force de concertation que représenterait toutes les associations si elles étaient regroupées dans un but ultime, le bien-être de la personne sourde. Sous prétexte que tel groupe en est un de malentendants, de devenus sourds, de sourds profonds, de dur d'oreille ou de je ne sais plus quoi, on refuse de participer, de s'impliquer, sous prétexte que tel ou tel groupe ne s'identifie pas à nous. Pourtant, ce groupement, à sa façon bien sienne, contribue lui aussi à l'obtention, par la majorité silencieuse, de droits et services auxquels nous devons souscrire. Chaque association a probablement sa raison d'être, le droit inéluctable d'exister. Ceci ne l'empêche toutefois pas de collaborer avec les autres associations, dans la recherche du même but, mais d'une façon différente. Souvent, lorsqu'un sourd agit d'une façon qui froisse l'opinion publique, on dit:



La
Métropolitaine



RÉMI AUBRY L.S.Q.
Agent en assurance
de personnes

ON PARLE LE MÊME LANGAGE

Assurance-vie / Invalidité / REER / Placements
Service spécialisé pour les sourds L.S.Q.

(Ser. relais Bell) (514) 335-1927 Fax: (514) 688-3889

La parole est aux lecteurs (suite)

«les sourds sont tous pareils» et on généralise. Pourtant le gros bon sens dans ceci, c'est que nous ne sommes pas différents des autres personnes. Nous avons nous aussi les différences entre individus que nous retrouvons dans n'importe quelle société.

On doit faire un examen de conscience, rayer une fois pour toute tous ces préjugés dont nous sommes bien malgré nous les auteurs parfois, et les victimes aussi. Et lorsque nous aurons appris à respecter les autres, avec leurs défauts et leurs qualités, là nous serons en position de force, en route vers l'obtention de meilleurs services pour le grand bien de toutes les souches différentes que constituent le monde de la surdité.

■ **Michel LAMARRE**

NDLR — Ce texte se veut une MISE AU POINT suite au texte «Ce que toute personne sourde devrait savoir» paru dans le dernier numéro de Voir Dire. L'auteur a écrit volontairement en LSQ pour expliquer son point de vue. Le lecteur qui connaît la LSQ pourra comprendre les explications tandis que les autres doivent se débrouiller... Bonne chance et bonne compréhension!

.....
Moi 13ème apôtre, Jésus oublie d'appeler moi à cause moi sourd gestuel...

J'ai lu votre texte et j'ai obliger demander aider à l'autre personne bonne français pour expliquer car moi parle plus LSQ (plus de 30 mots comprend pas moi).

Moi je travail pour sourd gestuel parce que moi sourd gestuel. Moi pense que sourd gestuel est le plus besoin d'aider parce que n'a pas bon français problème communication avec les entendants. Mon but n'est pas faire séparer au déficiences auditives. Moi je respecte toute sorte handicapée. Moi travail avec déficience auditive quand besoins pareils. Si besoins différentes, moi travail même pour sourd gestuel. Je m'excuse voulait pas dire toi pas dans catégorie de sourd, malentendants ou devenu-sourd. Moi je ne suis pas le juge qui va contrôler dans la communauté sourde gestuelle. Tous les personnes connais les signes possible entre dans la communauté sourde gestuelles possible même les entendants dedans.

Il y a une personne qui d'accord dans le texte «qu'il ne faut plus jamais que les sourds cachent leur handicap» d'accord aussi les sourds mêmes droits les autres québécois. Je te remercie d'avoir connaissance.

«Un peuple sourd gestuel avec une langue, une culture, une histoire comme d'être sourd»? moi je n'ai pas inventer les idées. Moi je rencontrer personne sourde gestuelle dans federation mondial sourd, l'universite Gallaudet, Gary Malkowski député sourd gestuel Ontario qui dit l'idée la culture sourde. Moi pense parle juste. Toi capable demande au professeur LSQ à l'IRD pour montrer le livre étudiant LSQ dedans beaucoup d'affaire la culture sourde.

Certaine immigrat vivant à Montréal, il y a culture différente que les autres Québécois demande pas le territoire. La LSQ est leur premier langue sourde gestuelle. Handicapée sourde gestuelle c'est problème d'apprendre français alors c'est seconde langue de français.

Maintenant, vous savez, l'éducation pour les jeunes entendants n'est pas leurs succès. Imagine-vous aux enfants sourds gestuels à double... ■

Jean-Yves VACHON

—
—
—
—
—
—
—
—
—
—
**CENTRE NATIONAL
DU SOUS-TITRAGE
PST inc.**

1975, rue Falardeau
bureau 220
Montréal (Québec)
H2K 2L9
Tél.: (514) 521-1556
Fax: (514) 521-7371

NOUS SOMMES AU SERVICE DE TOUS NOS CLIENTS



Pour répondre aux demandes de notre clientèle souffrant d'un handicap auditif ou visuel, nous offrons des services adaptés à ses besoins.

NOUS VOUS DONNERONS LES RENSEIGNEMENTS DÉSIRÉS

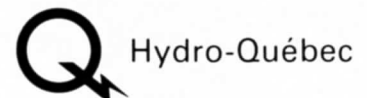
Hydro-Québec rend accessibles les communications téléphoniques avec ses clients atteints d'une déficience de l'ouïe, détenteurs d'un appareil de télécommunication pour malentendants (ATME).

Appels de Montréal et des environs : 385-8940
Appels interurbains sans frais : 1-800-361-1297

NOUS POURRONS VOUS AIDER À LIRE VOTRE FACTURE

Les personnes ayant des difficultés à lire, celles qui éprouvent des problèmes de vision, les gens âgés dont la vue a baissé peuvent bénéficier de l'aide du personnel du service de la Clientèle pour lire leurs factures quand ils les reçoivent.

Le numéro de téléphone paraît sur la facture d'électricité.



Hydro-Québec

Mention spéciale à Jean-Yves Vachon

Le 10 décembre 1992, la Commission des droits de la personne du Québec a attribué ses prix — édition 1992. Le prix a été attribué à une femme autochtone Michèle Rouleau en reconnaissance de ses réalisations et de ses engagements dans la défense des femmes autochtones. La Commission a aussi décerné deux mentions spéciales à Lucien G. Landry et Jean-Yves Vachon.

Le communiqué rendu public mentionne au sujet de Jean-Yves Vachon : « Dans les dernières années, M. Vachon a déployé une énergie considérable pour sensibiliser notamment les organismes publics à la reconnaissance des droits et besoins spécifiques des personnes sourdes ou tenues en marge de la société par leur « handicap invisible ».

« La langue des Sourds, c'est la langue des signes québécois (LSQ). Passer de cette langue, qui définit une culture particulière, au français juridique des droits et libertés exige un apprentissage similaire à l'acquisition d'une seconde langue. Jean-Yves Vachon s'y est employé, au cours des dernières années, et a immédiatement mis ses nouvelles connaissances à la disposition de l'ensemble de la communauté sourde.

« C'est grâce à son action que des organismes publics comme le Palais de justice de Montréal et les Commissaires fédéraux à la vie privée et aux langues officielles ont été

sensibilisés aux besoins particuliers des Sourds et assurent désormais la disponibilité de moyens de communication avec eux (interprètes gestuels et appareils téléphoniques pour Sourds).

« Sous l'impulsion de M. Vachon, le Commissaire à la déontologie policière a aussi émis des directives pour que les policiers fassent intervenir un interprète gestuel dès qu'ils ont affaire à une personne sourde gestuelle et que des appareils téléphoniques pour Sourds soient disponibles dans les postes de police.

« Jean-Yves Vachon a, par ailleurs, produit, à l'intention de la communauté sourde, le premier vidéo en langue des signes du Québec sur la Charte des droits et libertés de la personne et de nombreuses publications de vulgarisation sur les droits et libertés.

« En accompagnant fréquemment des personnes sourdes auprès d'organismes publics ou privés, ou en donnant des sessions de sensibilisation, comme à la Chambre des notaires, M. Vachon a toujours manifesté une volonté particulière de faire connaître la « culture sourde ». Une culture singulière et riche, dont la plupart d'entre nous, « entendants » ne soupçonnons pas l'existence.

« Jean-Yves Vachon et le Centre de la communauté sourde du Montréal Métropolitain ont donc déjà contribué grandement à briser l'isolement des personnes sourdes. C'est pour reconnaître cet engagement et soutenir leurs nombreux projets — car les obstacles ne sont pas tous abolis sur la voie de leur participation entière à notre société — que la Commission des droits de la personne accorde une mention spéciale à M. Vachon. » ■



Jean-Yves Vachon, au centre, fier de sa « Mention » en main est ici entouré de ses amis qui ont assisté à la remise du prix. On remarque à droite Mathieu Larivière, président du CCSMM.

Photographie : Paul LABELLE

Un service d'interprétation visuel est né

par Jacques RAYMOND, président

Dans le numéro 55 de *Voir Dire* (septembre-octobre 1992), M. Pierre-Paul Lachapelle a écrit un article sur le SIVET-MM... Donc pas nécessaire de se répéter, puisque tout le monde connaît ceux qui ont travaillé bénévolement pour mettre sur pied ce service tant attendu et il va sans dire indispensable pour compenser notre surdité.

Et au début de décembre, le coordonnateur est trouvé en la personne bien connue de M. Robert Longtin qui a bien voulu offrir ses services pour une période temporaire. Avec les exigences demandées par le Conseil d'administration, nous fûmes heureux de trouver cette « perle ».

Et, sur neuf candidatures pour les postes de secrétaires, nos choix se sont arrêtés sur M. Joseph Paquin et Mlle France Boulanger qui sont en poste depuis le 10 décembre. Ils sont là pour répondre aux demandes de service d'interprétation et au besoin ils peuvent aider aux demandes d'inscriptions au SIVET. L'inscription est nécessaire pour pouvoir utiliser les services d'interprétation.

Avec la collaboration de tous les intéressés, ce services est promis à une meilleure accessibilité des sourds aux services de santé et autres.

Quelques statistiques du SIVET-MM au 31 décembre 1992 :

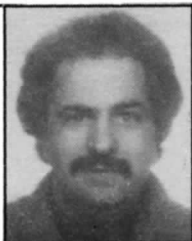
Aide pour inscription : 52

Personnes inscrites : 303

Services d'interprétation : 35 ■



prop.:
Raphaël Desantis
(sourd)



CARROSSERIE R.D. enr.

SPÉCIALITÉS:

DÉBOSELAGE - PEINTURE - MÉCANIQUE
ESTIMATION GRATUITE

321-8114

(ATS)

10766 SALK
MONTRÉAL-NORD, QC
H1G 4Y1



SIVET-MM

Service d'interprétation
visuelle et tactile du
Montréal métropolitain

1161, Henri-Bourassa est
Montréal, Qc H2C 3K2

ATS: 858-6480 secrétaire

Voix et ATS: 858-6481 coordonnateur

Heures d'ouverture: de 8h30 à 20h30 en semaine.
Vendredi, fermeture à 16h30.

Pour les personnes sourdes et malentendantes: un moment historique!



André CHEVALIER
président CQDA

Le Conseil des ministres du gouvernement du Québec a rendu, le 4 novembre dernier, une décision d'une importance capitale pour les personnes sourdes et malentendantes du Québec.

En effet, en acceptant les recommandations du ministre responsable de l'OPHQ, Marc-Yvan Côté, le Conseil des ministres autorisait

le transfert du programme de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) à la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ). Ce faisant, il accepte la révision du programme actuel de la RAMQ et d'en élargir la portée.

Le programme qu'administrera la RAMQ comporte deux gains majeurs pour les sourds et malentendants:

- la couverture universelle sans limite d'âge des prothèses auditives;
- l'introduction d'une couverture universelle sans limite d'âge des aides de suppléance à l'audition (téléscripteur, contrôle de l'environnement, décodeur pour la télévision).

C'est à compter du 1er avril 1993 que la RAMQ pourra recevoir les demandes des personnes handicapées nouvellement visées.

Traitement des dossiers en attente

D'ici le 1er avril 1993, c'est l'OPHQ qui donnera suite aux demandes des quelques 5 200 personnes ayant une déficience auditive actuellement en attente d'une réponse.

Il est important de noter que l'OPHQ continuera d'exiger les recommandations d'un audiologiste pour les prothèses auditives et les aides de suppléances à l'audition.

Traitement des nouvelles demandes

Jusqu'au 1er avril, la RAMQ continuera de desservir les personnes ayant une déficience auditive dans le cadre de son programme actuel. Par contre, après cette date, avec le programme élargi, la RAMQ sera en mesure de recevoir l'ensemble des demandes.

NOUVELLE IMPORTANTE...

Le 11 novembre dernier, l'OPHQ annonçait que le programme d'aide matérielle relatifs aux aides techniques pour la déficience auditive sera transféré à la Régie de l'Assurance-maladie du Québec (RAMQ), à compter du 1er avril 1993. Il faut noter que nous obtenons deux gains majeurs:

- la couverture complète (sans limite d'âge) des prothèses auditives;
- couverture complète aussi des aides de suppléance à l'audition: ATS, décodeurs, lumières pour l'environnement.

L'OPHQ doit aussi donner suite aux demandes des 5 000 personnes en attente d'une réponse. ■

Ces résultats ont été atteints grâce à une volonté ferme de la part du ministre de la Santé et des Services sociaux et responsable de la RAMQ et de l'OPHQ, Marc-Yvan Côté, de bien desservir les personnes handicapées et de doter les personnes ayant une déficience auditive d'un programme répondant à leur besoins essentiels.

Il faut souligner aussi l'implication des responsables des différents services de l'OPHQ, qui ont appuyé les nombreuses et pressantes revendications des représentants du Centre Québécois de la Déficience auditive depuis plusieurs années.

Pour terminer j'aimerais inviter toute les organisations concernées par la surdité à faire front commun au sein du CQDA pour obtenir tous les services qui nous sont essentiels: interprétation, intégration au travail, etc.

Nous avons gagné une bataille, mais nous n'avons pas gagné la guerre...! ■

ACCÈS 2000

Par **Micheline RACETTE**
coordonnatrice du projet Accès 2000

Bonjour à tous!

Nos efforts pour sensibiliser les services de santé sont très peu récompensés concernant Montréal et ses environs. Cependant, je suis très satisfaite des résultats en régions, car les gens se dévouent sans compter.

Le seul point encourageant présentement à Montréal, c'est que de plus en plus d'établissements nous demandent des informations et du matériel afin d'identifier leurs dossiers, par contre pour ce qui est de nous autoriser à donner la formation c'est autre chose.

Concernant les policiers, on m'a informée qu'une étude se faisait présentement afin de déterminer les districts regroupant le plus de personnes déficiente auditive car les responsables désirent que seulement ces quartiers soient sensibilisés.

Cependant, à mon avis, tous les districts devraient recevoir la formation, puisque les gens se déplacent d'une ville à l'autre à travers la province, et ce serait dommage que seulement certaines régions soient sensibilisées, comme si les personnes déficientes auditives n'avaient pas à se promener à l'extérieur de leur région. Qu'arrivera-t-il lorsqu'une personne déficiente auditive aura besoin de services en dehors de son quartier?

À l'Association des sourds de Lanaudière il se passe aussi beaucoup d'activités. Les responsables font de plus en plus de sensibilisation et établissent de nouveaux contacts. Elles travaillent présentement auprès des jeunes où la prévention est plus que nécessaire.

À la polyvalente Emile-Legault de Ville St-Laurent, Mme Claudette Béliveau fait un excellent travail de sensibilisation auprès de ses étudiants en musique.

Mme Françoise Moreau du CQDA-Outaouais m'informait que dans la région de Hull, Mme Sylvie Plante et son équipe faisait un excellent travail au niveau des services publics.

Les gens oublient trop souvent que l'accessibilité est un droit, c'est encore plus vrai au niveau de la santé. ■



CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE (QUEBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED)

Le Centre Québécois de la Déficience Auditive (CQDA) regroupe plus de cinquante associations et organismes oeuvrant dans le domaine de la surdité au Québec.

Il agit comme porte-parole collectif auprès des corps publics et des différents paliers de gouvernement.

Pour de plus amples renseignements, écrire ou téléphoner:

65, rue De Castelnau ouest (bureau 376)
Montréal (Québec) H2R 2W3

Tél.: (514) 278-8703 (Voix)
278-8704 (ATS/FAX)

André Chevalier
président

Succès phénoménal

par Gilles BOUCHER, vice-président
Regroupement Québécois pour le sous-titrage

Sous le thème « *L'information, un enjeu pour tous* » la 2e Semaine nationale du sous-titrage à la télévision francophone, organisée par le Regroupement Québécois pour le sous-titrage et animée par Yvon Mantha, a débuté le samedi 28 novembre dernier, à la salle Charles-Cusson de l'Institut Raymond-Dewar. Cet événement réunissait environ 150 personnes, a été couronné d'un éclatant succès. Si l'on en croit les principaux intervenants présents cette journée fut fort appréciée et très positive, de quoi fouetter votre Regroupement qui se prépare déjà à l'organisation de la 3e Semaine.

Dans la salle on remarquait également des personnages fort populaires dans le domaine du sous-titrage à la télévision francophone tels que : Mme Lucie Audet, secrétaire général et directrice juridique au bureau du CRTC à Montréal; Mme Nicole Leblanc, directrice de la planification opérationnelle de la programmation à Radio-Québec; Mme Nancy Lawan, du Secrétariat d'état fédéral; Mme Lise Paquin, responsable du sous-titrage à Radio-Canada; Mme Lysette Drouin, de Radio-Québec; Mme Marie-Josée Harel, de Premier Choix TVEC et plusieurs autres.

Mais le personnage le plus remarqué de cette journée fut sans contredit Mme Danielle Roy de la Société Radio-Canada qui, à l'aide de son clavier spécialisé, sous-titrait simultanément, sur écran géant, avec le système Médiatex, tous les discours des intervenants. Elle est la seule personne au Québec habileté à travailler sur le système et sa prestation a été fort remarquée et très appréciée de tous les participants. Grâce à elle les malentendants ont découvert pour la première fois ce que c'était le sous-titrage en direct et nous ne pourrions jamais assez la remercier ainsi que la Société Radio-Canada d'être venus nous en faire la démonstration.

Une mention de remerciement spéciale revient également à Vidéotron pour tout l'équipement mis gratuitement à notre disposition pour faire de cette journée une réussite totale. Grâce à eux toute l'installation nécessaire a été mise à notre disposition et les intervenants autant que les spectateurs présents ont pu constater toute l'expertise que possède ce géant des télécommunications.

L'objectif primordial de cet événement majeur était de sensibiliser et de susciter l'intérêt de la population et des décideurs à l'accès à la télévision ainsi que sur l'importance du sous-titrage pour la personne sourde.

THÈME

Pour la 2e Semaine nationale, le thème, « *L'information, un enjeu pour tous* », a été choisi en vue de souligner les réalisa-



Sur la tribune des Conférences Réal-Therrien étaient présents : M. Ghislain St-Pierre, vice-président ingénierie et opération, à TQS ; M. Robert Lapointe, vice-président programmation, Premier Choix TVEC ; M. Claude Sylvestre, vice-président et commissaire au CRTC ; Mme Linda Malenfant, responsable du sous-titrage à Télé-Métropole / TVA et M. Luc Audet, secrétaire général, à Radio-Québec.

tions accomplies au cours de la dernière année autant par les télédiffuseurs que par la communauté sourde et malentendante francophone pour l'amélioration de ce service à la télévision.

Le coup d'envoi a été donné par Monsieur Pierre-Noël Léger, président du conseil d'administration de l'Institut Raymond-Dewar, une personne bien connue du monde des sourds qui n'a plus besoin de présentation. Son discours a immédiatement été suivi par celui de Monsieur Guy Monette, directeur des communications et de la coordination nationale, à l'Office des personnes handicapées du Québec. Monsieur Pierre Bilion, directeur technologies, Arts et Sociétés, du ministère des Communications du Canada est lui aussi venu donner un bref exposé de la situation des malentendants au Canada.

MENU

Au menu des Conférences Réal-Therrien, il y avait à 10 h 15, à la salle Pierre-Noël Léger, un atelier portant sur les émissions sous-titrées pour les enfants en collaboration avec l'Association québécoise pour enfants avec problèmes auditifs (AQEPA). Parmi les invités on retrouvait : Le ministère de l'Éducation du Québec; les écoles spécialisées et intégrant des enfants sourds; les télédiffuseurs (Canal Famille, Radio-Québec, Radio-Canada); des parents; des professeurs; des linguistes et des compagnies de sous-titrage.

Pendant ce temps, à la salle Charles-Cusson, une table-ronde réunissait le CRTC et les principaux réseaux de la télévision francophone. À cette table on pouvait apercevoir M. Ghislain St-Pierre, vice-président ingénierie et opération, à Télévision Quatre-Saisons; M. Robert Lapointe, vice-président programmation, Premier Choix TVEC; le vice-président et commissaire du CRTC Monsieur Claude Sylvestre; Mme Linda Malenfant, responsable du sous-titrage, à Télé-Métropole / TVA; ainsi que M. Luc Audet, secrétaire général à Radio-Québec.

Le comité organisateur remercia également le CQDA de sa constante et chaleureuse collaboration ainsi que l'Institut Raymond-Dewar qui a accueilli pour une deuxième année cet événement, sans oublier tout le travail que l'IRD et son personnel ont mis en oeuvre pour nous permettre de vous présenter cette conférence dans cet endroit qui bientôt s'appellera *La Salle Cusson*.

Seule ombre au tableau: Le film de soirée intitulé *T'es belle Jeanne* qui devait avoir lieu à l'Office Nationale du Film du Canada, à Ville St-Laurent, a dû, en raison de problèmes tech-



PRIX RÉAL-THERRIEN: Sur cette photo Mme Ida Therrien, à gauche, remet le prix Réal-Therrien à Mme Lise Paquin, de la Société Radio-Canada (à droite).

Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE

(suite et fin)

riques, être annulé à la toute dernière minute. En collaboration avec l'ONF nous présentons nos excuses pour cet inconvéient. La direction de l'ONF promet de s'amender et de présenter à nouveau un film prochainement. Nous vous tiendrons au courant.

Et voilà la 2e Semaine nationale est chose du passé. Nous nous en voudrions de terminer cet article sans accorder une mention de remerciement spéciale aux réseaux de télévision Télé-Métropole / TVA, TQS, Radio-Québec et canal communautaire pour nous avoir invité à venir sensibiliser les gens à nos problèmes en nous donnant un temps d'antenne. À ces occasions nous avons passé notre message à l'émission *Salut, Bonjour!* de TVA, à l'émission *Babillard* du canal communautaire ainsi qu'à Télévision Quatre-Saisons. Radio-Québec, le 2 décembre en soirée, a diffusé *Consommation*, excellente émission incluant un reportage fort bien fait sur le sous-titrage. TVA est aussi venu filmer à notre local pour démontrer à la grandeur de la province, qu'à Montréal, il y a un regroupement qui veille à ce que le sous-titrage soit totalement accessible à toute la population malentendante d'ici l'an 2000.

À l'an prochain. ■

Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE



PRIX ROLAND-MAJOR: Sur ce cliché nous apercevons Mme Marie-Ange Major remettant le prix Roland-Major à Monsieur Pierre Garneau, vice-président développement informatique *Les Entreprises Vidéoway Ltée*, pour souligner le caractère innovateur dont cette industrie de la télévision a fait preuve pour rendre accessible à un plus grand nombre de personnes à la programmation télévisée.



LE PRIX SPÉCIAL DU ROST: Le prix spécial du ROST soulignait une initiative prometteuse dans le domaine du sous-titrage. Cette année l'honneur échouait au groupe les B.B. et à leur producteur M. Michel Gendron pour avoir été le premier groupe de langue française à rendre ses clips accessibles aux malentendants. M. Martin Morisset, directeur du Bulletin au ROST, remet ici une plaque souvenir à Mlle Mireille Caissy, de l'ACDS, en remplacement de M. Gendron qui était absent cette journée-là.



Le conseil d'administration du ROST réuni au grand complet. De gauche à droite : M. Michel Lamarre, secrétaire-correspondant ; M. François Major, président ; Mme Louise Tremblay, directrice adjointe des membres ; Mme Carole Larivière, directrice des membres et permanente au local ; M. Pierre Pigeon, trésorier ; M. Gilles Boucher, vice-président et M. Martin Morisset, secrétaire des procès-verbaux et directeur du *Bulletin*.

LE CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

invite toutes les personnes sourdes à devenir membres du Club et à participer à ses activités en faveur des personnes les plus démunies de notre société.

**Pêche sur la glace – Journée-spaghetti – Vente des gâteaux aux fruits – Des lapins de chocolat
Épluchette de blé d'Inde – Visite au Manoir Cartierville, etc.**

LES MEMBRES DU CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY-SOURDS:

† Roland Major
Roland Aubry
Roland Bolduc
Jacques Gravel
Normand Lapalme
Maurice Livernois

Mario Ranger
Carmen Bolduc
Georges Mills
André Weir
Maurice Baribeau
Jean-Marc Gravelle

Raymond St-Pierre
Jacqueline Lavoie
Réjeanne Livernois
Daniel Péladeau
Jean-Guy Beaulieu
Guy Fredette

Sylvie Jeansonne
Fernand Hébert
André Leboeuf
Azarias Vézina
Denis Paquette
Réal Cailier



vous invitent personnellement à les rencontrer. Ils se feront un plaisir de répondre à vos questions.

CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)
B.P. 114, Succursale «R»
Montréal (Québec) H2S 3K6

LION NORMAND LAPALME
PRÉSIDENT
1992-93

CONFÉRENCE SUR LA RECONNAISSANCE DE LSQ

organisée par le CCSMM

Par Michel LELIÈVRE

Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE

Le 14 novembre dernier, avait lieu une journée conférence, un spectacle et un débat; et le tout était axé sur la langue des Sourds, la LSQ. Les spectateurs qui sont venus, ont pu apprécier les présentations des conférenciers et des comédiens et, par la même occasion, s'informer sur les différents aspects de la langue des signes québécoise. Voici la liste des conférenciers de la journée:

Jules Desrosiers (S), du groupe de recherche sur la LSQ à l'UQAM, a présenté un exposé sur l'histoire socio-politique de la LSQ depuis les Sourds de la France au temps de l'Abbé de l'Épée jusqu'à nos jours.

Julie Roy (S), actuellement du Cégep du Vieux Montréal pour un an, a donné les faits et les hypothèses à propos de la LSQ dans l'enseignement aux enfants sourds du Québec.



Voici une partie des principaux conférenciers sur la LSQ. Dans l'ordre habituel: Gilles Read, Michel Lelièvre, Dominique Pinsonneault, Mathieu Larivière, animateur et Arthur LeBlanc.

Legs à la Fondation de l'Institut Raymond-Dewar

Si vous souhaitez faire un don testamentaire en faveur de la Fondation de l'Institut Raymond-Dewar ou si un(e) de vos ami(e)s désire le faire, la phraséologie suivante est à conseiller:

«Je donne et lègue à la Fondation de l'Institut Raymond-Dewar, sise au 3600, rue Berri, à Montréal, Québec, une société sans but lucratif, la somme de _____ \$ (ou) « _____ % du montant net de ma succession », dans le but d'appuyer la poursuite de ses objectifs en ce qui concerne les personnes sourdes, malentendantes, devenues sourdes et sourdes-aveugles.»

FONDATION DE L'INSTITUT RAYMOND-DEWAR

3600, rue Berri
Montréal, Qc
H2L 4G9

Téléphone : (514) 284-2581



Nancy Landreville (S), Sylvain Laverdure (S) et Dominique Lemay (S) ont donné un très bon spectacle à sketches. Le spectacle raconte un débat dans la cour entre l'un en faveur de la LSQ et l'autre, le Français signé. Le jury, formé de tous les spectateurs, a finalement donné raison au fervent de la LSQ.

Michel Lelièvre (S) et Dominique Pinsonneault (E), du groupe de recherche sur la LSQ à l'UQAM, ont présenté un exposé sur l'évolution du lexique en LSQ. Une présentation fortement liée à la linguistique, c'est-à-dire une science qui étudie les langues naturelles.

Arthur Leblanc (S) a présenté les arguments pour la reconnaissance de la LSQ dans la politique actuelle du Québec.

Finalement, Gilles Read (S), du CCSMM, a donné un exposé sur les démarches qu'il faut faire à partir de maintenant pour la reconnaissance de la LSQ par le gouvernement du Québec.

Il y a également eu une trentaine de minutes de débat sur l'avenir de la langue et de l'identité des Sourds. Le terme «malentendant» y fut discuté; ce terme est mauvais pour les Sourds. Donc, les spectateurs ont donné leurs commentaires contre l'utilisation du terme «malentendant» dans la communauté des Sourds.

Enfin, la journée s'est terminée sur une note très encourageante et les spectateurs ont conclu pour dire que la journée fut formidable et remplie de succès. À ce propos, les conférenciers de la journée ont largement contribué au succès et à la fierté de la langue des signes québécoise et de l'identité culturelle des Sourds. ■



Mathieu Larivière, animateur, Julie-Élaine Roy, Jules Desrosiers, Nancy Landreville, Dominique Lemay et Sylvain Laverdure.

EXPLICATION DU NOUVEAU LOGO DU CCSMM



1-La ligne de base unit les territoires de Laval, (à gauche), de Montréal (au centre) et de Longueuil (à droite), pour montrer l'union de la communauté Sourde.

1-L'union de la communauté sourde signifie une plus grande force et une plus grande sécurité d'être ensemble.

2-Dans l'avenir, le CCSMM achètera un bâtiment qui deviendra le Centre de la communauté Sourde du Montréal métropolitain. Le propriétaire sera l'ensemble des associations locataires, le CCSMM prètera seulement le nom CCSMM.

2-Montréal est le principal (le plus gros) centre urbain de la communauté sourde régionale.

3-Le «S» n'a pas de couleur, car la surdité est un handicap invisible. Aussi, le manque de couleur symbolise le manque sensoriel (ne pas entendre).

4-Les lettres «CC» sont tournées vers le «S», parce que la communauté est fière de regarder les Sourds.

Adieu AAPA, bienvenue CCSMM



Louise De SERRES
Assistante secrétaire du CCSMM

Samedi le 14 novembre dernier avait lieu, au sous-sol de l'église Ste-Bibiane, la Soirée amicale des associations du Centre local des sourds de Montréal, organisée par le Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain. Cette fête avait pour but de célébrer officiellement le changement de nom de l'Association des

Adultes avec Problèmes Auditifs de Montréal, qui est devenue le Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain. Ce fut une très belle réussite, grâce à la collaboration de toutes les associations impliquées.

Un total de 120 personnes furent présentes à cet événement, dont Mme Jo-Anne Stump, première présidente de l'AAPA au moment de sa fondation en 1978. La vice-présidente du CCSMM, Mme Denise Martin, lui présenta un joli bouquet de fleurs en hommage de reconnaissance et d'appréciation. D'autre part, l'actuel président du CCSMM, M. Mathieu Larivière, a été ému de recevoir une plaque-souvenir, offerte par le conseil d'administration, pour souligner son immense travail en faveur du CCSMM depuis 1987.

Le maître de cérémonie de la soirée fut nul autre que M. Guy Leboeuf, personnalité avantageusement connue du monde des sourds. Avec M. Larivière, il a présidé à la coupe du ruban marquant l'inauguration officielle du CCSMM, ainsi qu'à la remise d'un prix de deux cents dollars (200 \$) au gagnant du concours de dessin du nouveau logo du CCSMM. L'heureux gagnant fut M. Jeannot Laplante.

D'heureux gagnants parmi l'assistance se sont également mérités de beaux prix de présence, et tous ont pu déguster un morceau du délicieux gâteau de circonstance préparé par Lyne Noiseux avec l'aide de membres des associations.

Un spectacle de théâtre fut également présenté par Gilles Read et Suzanne Rivard, qui ont rivalisé de talent pour faire rire l'assistance sur le thème de « la publicité ». Bref, tous se sont bien amusés et garderont un excellent souvenir de cette mémorable soirée. ■



On remet à Mathieu Larivière une plaque souvenir en reconnaissance des nombreux services qu'il a rendus au CCSMM depuis 1987.



On pose fièrement devant la coupure du ruban à la cérémonie marquant l'inauguration du CCSMM. De gauche à droite: Gilles Read, Denis Henry, Louise DeSerres, Nathalie Brisson, Jo-Anne Stump, présidente fondatrice, Mathieu Larivière, Adam Zimmer, Denise Martin, Jean-Guy Richards, Lyne Noiseux et Guy Leboeuf, maître de cérémonie.



Denise Martin, vice-présidente a remis un bouquet de fleurs à Jo-Anne Stump pour lui rendre hommage en tant que présidente-fondatrice de l'AAPA en 1978.

Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE



Le président, Mathieu Larivière remet un prix de 200 \$ à Jean-Guy Richards, remplaçant de Jeannot Laplante. Jeannot a gagné le concours du meilleur dessin pour le logo du CCSMM. À gauche, Lyne Noiseux, trésorière et à droite, Gilles Read, directeur général.



CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ SOURDE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (AAPA)
8688, rue Esplanade, Montréal, Qc H2P 2S2

Directeur général: (514) 381-8259

Le Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain (AAPA) offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème auditif (sourd, mal-entendant, devenu-sourd...) à mieux vivre dans la société.

UN ORGANISME FINANÇÉ PAR / AN AGENCY FINANCED BY



COTISATION ANNUELLE

Membre actif
(toute personne avec
un problème auditif)

\$ 10.00

Membre de soutien
(parents, intervenants...)

\$ 20.00



Nouvelles du 3^e Âge-Sourd

Jacinthe AUGER

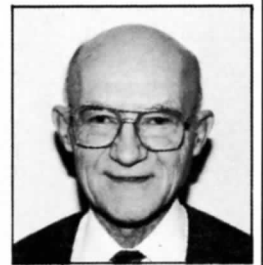


CENTRE DE JOUR
ROLAND-MAJOR

Fernand PAQUET



manoir
cartierville



L'équipe d'intervenantes et le Regroupement des usagers du C.J.R.M. se joignent à moi pour offrir ses meilleurs vœux de santé, bonheur et paix à tous les lecteurs de la revue Voir Dire.

En ce début de 93, les usagers du C.J.R.M. ont pris connaissance de la nouvelle grille d'activités construite à la lumière des besoins relevés lors des évaluations de cet automne.

Par le billet de cet article, je souhaite rejoindre particulièrement la communauté sourde et les familles des usagers afin qu'elles comprennent notre démarche. La grille-horaire comportera toujours 3 jours d'activités de groupe pour les personnes sourdes de naissance soit le lundi, mardi et mercredi. Par contre, l'équipe d'intervenantes peut être rejointe en tout temps par un service téléphonique, 24 heures par jour, 7 jours par semaine, et des rencontres individuelles sont possibles du lundi au vendredi.

3 blocs-horaire sont offerts pour des groupes précis d'usagers c'est-à-dire que nous voulons rejoindre surtout les usagers concernés, de sorte qu'il n'y ait pas de visiteurs acceptés ces jours-là.

Lundi a.m.: — chorale; activité manuelle.

Lundi p.m.: — séance d'information sur le diabète et processus de vieillissement; activité manuelle.

Mercredi p.m.: — remue-méninges (activité visant à améliorer la mémoire et aptitudes intellectuelles).

2 blocs horaire sont ouvert à l'ensemble des usagers inscrits.

Mardi a.m.: — conditionnement physique; relaxation.

Mercredi a.m.: — natation.

1 bloc horaire porte un caractère plutôt communautaire.

Mardi p.m.: — animation faite essentiellement par les usagers entre-eux.

Nous retrouvons des activités comme le billard, les sacs de sable, le bingo et le journal une fois par mois.

Les visiteurs (personnes non-inscrites) sont les bienvenues à cette activité communautaire. Nous définissons le visiteur comme une personne ayant un lien avec la communauté sourde et ayant un intérêt à cotoyer les usagers du C.J.R.M. Nous croyons enrichissant pour tous, de maintenir des contacts avec des gens de l'extérieur.

Chaque usager a, en sa possession une grille-horaire type sur laquelle sont rayés de jaune, les activités de groupe auquel il a accepté de participer en conformité avec son plan d'intervention. Ses rencontres individuelles sont également indiquées.

Dans un souci d'efficacité concernant nos interventions auprès des usagers du C.J.R.M., nous souhaitons la collaboration de tous afin d'atteindre ensemble nos objectifs.

Partie d'huîtres au Manoir Cartierville

La Fondation du Manoir Cartierville a obtenu un franc succès à sa première levée de fonds lors d'une partie d'huîtres organisée vendredi le 20 novembre dernier.

Près de 145 personnes ont pu déguster des huîtres fraîches en excellente compagnie. Au nom des résidents et usagers nous remercions nos généreux donateurs pour leur collaboration. Grâce à eux, la Fondation du Manoir Cartierville a pu amasser près de 3000 \$.

Sincères remerciements également à tous les bénévoles qui ont mis la main à la pâte (ou à la coquille) au cours de cette soirée mémorable.

À l'an prochain peut-être pour ceux et celles qui n'ont pu se joindre à nous. ■



Le directeur général du Manoir Cartierville, M. Gilbert Gagnon en compagnie de deux représentants de La Croix de Secours Arménienne.

Photos: MANOIR CARTIERVILLE



Les ouvreurs d'huîtres à l'oeuvre.



Des usagères du C.J.R.M. se sont régalingées lors de cette partie d'huîtres.



sur la surdi-cécité

COLLABORATION SPÉCIALE



Anne-Marie Mainville



Nathalie Beaudet

(Suite du numéro précédent)

Au mois de septembre, les gens réalisent que Ludivine fait des progrès considérables. Elle distingue maintenant les formes: cylindres, cubes, sphères. Elle se sert de tous ses doigts avec plus de force et de souplesse. Elle recoud ses boutons. Elle prend l'ascenseur, monte et descend l'escalier de secours seule. Elle doit avoir gardé le souvenir de la vue, puisqu'elle cache des objets sous la table pour ne pas que les soeurs les voient. Elle distingue le dimanche des autres jours car elle met la robe appropriée. Elle fabrique des paniers en papier. Elle sait à quoi sert l'argent. Ludivine est très propre et coquette. Elle sait différencier le vieux du neuf. Elle refuse de porter des robes froissées. Elle comprend la politesse et le partage. Les gens l'aiment beaucoup et la gâtent. Ils lui apportent des bonbons et du chocolat dont elle raffole. Elle ne doit surtout pas oublier de partager!

Pour faciliter l'apprentissage de l'alphabet digital pour Ludivine, une soeur fait une invention (probablement l'ancêtre de Dexter!). Elle remplit un gant de cuir à l'aide d'ouates et de morceaux de bois pour simuler les articulations. La main est souple, solide, se replie et garde la position qu'on lui donne, longtemps. Ainsi, par cette main, Ludivine apprend à travailler par elle-même. En utilisant l'ardoise des aveugles en braille, elle pointe des mots de la main droite et épelle les mots sur la main en cuir de la main gauche.

On doit aussi lui faciliter l'apprentissage de l'orthographe et la lecture en braille car les caractères sont difficiles à retenir et ont beaucoup de similitude. L'Aumônier a fait faire une table entourée de petits crochets sur lesquels sont suspendues les lettres de l'alphabet, en bois, en gros caractères d'imprimerie. Ces dernières sont surmontées de languettes de cuivre portant les caractères en braille. Ludivine compose des mots et accroche



Au cimetière de la Côte-des-Neiges. Explication de la mort et de la sépulture.

l'objet qui y correspond. De cette façon, on lui apprend la grammaire.

Dans la vie de Ludivine, la religion est omniprésente. On la prépare aux sacrements, elle aime aller à la chapelle où on lui explique les rituels religieux: le calice, le ciboire, les habits sacerdotaux. Elle prie avec respect et comprend l'existence de Dieu. Elle apprend ce que signifie la mort. Au début, elle a peur mais lorsqu'elle sait que l'âme reste, elle est contente. Ses parents viennent la voir tous les étés jusqu'au décès de sa mère où son père viendra ensuite avec sa nouvelle femme. Ludivine l'accepte bien, maintenant qu'elle comprend mieux le sens de la vie.

En mars 1913, sa santé est devenue très mauvaise. Son poumon gauche est attaqué, résultat de son enfance passée enfermée dans une pièce poussiéreuse et sans aération. Elle passe beaucoup de temps au lit mais continue tout de même à aller en classe pour poursuivre ses apprentissages.

En décembre 1915, elle écrit ses premiers voeux de Noël et de nouvel an à ses parents, à l'aumônier et à Monseigneur Bruchési. Cette nouvelle année est très importante pour Ludivine, car elle célèbre sa première communion. C'est une très grande fête où plusieurs gens importants sont réunis. On termine la célébration par un dîner gala. Ludivine rayonne de bonheur.

Elle passera ses dernières années de vie très malade, mais dans la sérénité. Ludivine expire le 3 avril 1918 à l'âge de 23 ans. Les funérailles ont lieu 3 jours plus tard et elle est enterrée au cimetière Côte-des-Neiges. La célébration est dirigée par Monseigneur Bruchési. Cette jeune fille fut admirée par un très grand nombre de personnes. Elle a eu 5448 visiteurs durant son séjour à l'Institut. Des photos souvenir figurent au musée de l'Institut. ■



«Requiescat in Pace!»

Toutes les photos sont tirées de: Rocheleau, C. (1927), **Hors de sa prison**, Montréal.



L'Association des Sourds de Lanaudière, Inc.



200, rue de Salaberry, local 123
Joliette (Québec) J6E 4G1
Tél.: (514) 752-1426 VOIX ou ATS



11^e soirée monstre de l'Halloween du C.A.E.

par Jacques RAYMOND, président
Club Abbé de l'Épée Inc.

Le 31 octobre dernier, le Club Abbé de l'Épée Inc. tenait sa onzième soirée d'Halloween. Depuis le début de son existence, cet événement connaît toujours un succès de plus en plus grand. Cette fois, plus de 400 personnes sont venues s'amuser. Elles ont été accueillies chaleureusement par les organisateurs, et le décor a tout de suite suscité leur émerveillement.

Nous avons reçu des visiteurs de l'Ontario, des États-Unis et beaucoup de gens des quatre coins du Québec.

Le prix du plus beau costume fut remporté par un participant de l'Ontario qui s'est bien promis de revenir l'an prochain.

Nous vous donnons rendez-vous pour la 12^e fois le 30 octobre 1993. Au revoir et merci d'avoir participé en si grand nombre! ■



Quelques-uns des costumés (37) aussi «horribles» les uns que les autres.



Murielle Rail, hôtesse, Giovanna Piazza, juge, André Chevalier, maître de cérémonie avec Thérèse Routhier et Guy Daoust complétaient le comité des juges. Photographie: Jean-Marc LACHAMBRE



Le comité organisateur avec le gagnant Harvey Reizgys de Hamilton, Ont., et Claire Melançon, responsable des juges.



Un spectacle tragi-comique avec Giovanna Piazza, le sanguinaire Gérard Courchesne et sa victime.



M. André Maltais recevant un trophée pour commémorer ses 10 années comme organisateur.



ASS. DES PERSONNES SOURDES DE L'ESTRIE

161, rue Peel, Sherbrooke (Québec) J1H 4K2 ou C.P. 955, Sherbrooke (Québec) J1H 5L1
Tél.: 1-819-821-2503 (TTY ou VOIX)

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1992-93

Marie-Claire Houde, *Présidente*
Luc Mascolo, *Vice-président et directeur de promotion*
Sonia Boulanger, *Secrétaire*

Aline Paillé, *Trésorière*
Raymond Vallières, *Directeur des loisirs*
Françoise Nadeau, *Directrice de l'information*
Nathalie Chartier, *Directrice*

Journée du spaghetti



Michel TURGEON

Dimanche le 29 novembre, une journée spaghetti a été organisée par la Coalition Sida des Sourds du Québec au même endroit que l'année dernière, i.e. à l'ancienne Institution des Sourdes et Muettes de Montréal, 3725, rue St-Denis, à Montréal. Plusieurs bénévoles ont participé à cette activité.

Le tout a débuté à 11 h pour se terminer à 19 h. Plus de 85 convives sont venus «déguster» le spaghetti. Notre chef cuisinier était Monsieur Noël Hébert.

Dans l'après-midi, Michel Lelièvre et Luisa Attisano ont présenté un spectacle sur la «Prévention du Sida» et ils ont exposé les modes de transmission (relations sexuelles, échange de seringues et transmission de la mère contaminée à son fœtus) puis Michel Turgeon, directeur général de la CSSQ, a donné un exposé sur la prévention du Sida. Les personnes sourdes lui ont posé beaucoup de questions auxquelles il a répondu de façon très détaillée.

24 dessins pour le concours du logo de la CSSQ ont été affichés. Plusieurs personnes hésitaient parmi 3 ou 4 dessins mais finalement, le Conseil d'administration en a choisi un et à 15 h, Julie Élaïne Roy, présidente de la Coalition a annoncé que le numéro 22 était le dessin gagnant. Julie Élaïne Roy et Michel Turgeon ont remis un chèque de 100 \$ à Mariane Turgeon qui est restée toute surprise d'avoir gagné.

Les jeunes sourds présents à cet événement ont demandé si le vidéo sur la prévention du Sida en LSQ était bientôt prêt. Un comité a été formé et pourrait annoncer bientôt le lancement officiel du vidéo «Prévention du Sida».

Nous profitons de la parution de cette revue pour exprimer nos remerciements aux personnes bénévoles qui ont aidé à réaliser cette journée: Alain Mercier, Élaïne Ricard, Luisa Attisano, Vianney Jomphe, Steve Bourdages, Michel Lelièvre, Michel Paillé, M.J.D., Francine Rouyère, Julie Élaïne Roy, Marius Latulippe et Gaétan St-Germain.

Nous remercions également Mme Louise Lachapelle, administratrice de l'édifice Corporation d'hébergement du Québec pour avoir offert gratuitement la cuisine et la cafétéria. ■



Photographe: Yvon MANTHA

À l'occasion de la journée spaghetti tenue le 29 novembre dernier, Mariane Turgeon a remporté le concours du logo, symbole permettant d'identifier rapidement et de façon représentative le Sida et la communauté sourde du Québec. Michel Turgeon, directeur général du CSSQ (à gauche) a remis le prix de 100 \$ à sa soeur Mariane (au centre) pendant que Julie Élaïne Roy, présidente du Conseil d'administration (à droite) affiche fièrement le dessin gagnant.

À l'Association des Sourds de Beauce Inc. Bien-Cuit Michel Thibaudeau

Texte: Yvon VEILLEUX

Photo: Denise POMERLEAU

Le 17 octobre dernier, c'était le tour de Michel Thibaudeau d'être le bien-cuit du Club Sandwich de l'Association des Sourds de Beauce. Yvon Veilleux, trésorier de l'association était l'animateur de la soirée. Les membres et amis de Michel étaient nombreux à assister et rendre hommage à ce bénévole de l'Association des Sourds de Beauce depuis plus de 10 ans.

En effet, Michel Thibaudeau était du groupe de ceux qui ont travaillé pour fonder une association pour les personnes sourdes de la Beauce.

La première année, il a été secrétaire, ensuite trésorier la deuxième année, puis la troisième, vice-président. Il est maintenant président depuis 7 ans. Michel est reconnu pour son grand dévouement. Quand il y a un événement à organiser, il est toujours généreusement disponible.

Les invités à la fête du «Bien Cuit» étaient: Ghislain Boucher, un ancien voisin de Michel quand il était jeune; André Moisan, un confrère de l'Institut des Sourds de Charlesbourg; Claude Moreau de Charlesbourg; Alain Gauthier, un autre confrère de l'Institut qui est encore un compagnon de travail et Marcel Thibaudeau, son père.

On en a profité pour souligner quelques souvenirs d'école et des aventures de voyage, et taquiner Michel sur ses gestes typiques et sa façon de parler beaucoup et longtemps.

Son père a avoué que Michel passait de grandes soirées à préparer des réunions et des rapports sans que personne ne s'en rende vraiment compte.

Comme lors d'autres Club Sandwich, on a remis à Michel une reproduction. Ses amis lui ont personnellement offert des souvenirs. Pour clôturer le tout, Mme Denise Dutil avait préparé un immense gâteau décoré d'une reproduction représentant Michel sur la plage à Acapulco.

Quand on a invité Michel à donner ses impressions, il a dit que cette expérience était intéressante et qu'il était content de voir autant d'amis venus célébrer son «bien cuit». Il a remercié tous les collaborateurs et organisateurs de la soirée.

Le prochain «bien cuit» sera Alain Gauthier, directeur de l'Association des Sourds de Beauce et membre depuis 10 ans.

Nous comptons sur la présence des amis d'Alain pour cette occasion. ■



Michel pose avec la reproduction qu'il a reçue à l'occasion de son «Club Sandwich».

La 10e fête de la Cabane à sucre de l'ASB aura lieu le 3 avril à 14 heures à la Cabane à sucre Guymond Labbe, située sur la route 271 à St-Benoît, Beauce (6 km à l'ouest de St-Georges). L'admission est de 15 \$ pour adultes et 7 \$ pour enfants. Réservation avant le 27 mars, à l'Association des sourds de la Beauce, 10955, 2e avenue, St-Georges, Beauce, Qc H5Y 1V9.

Bienvenue à tous!



10 ans

AQIFLV 92
Un anniversaire
enlevant!

Un signe des interprètes

Louise SCHMIDT
coordonnatrice
du comité média;
AQIFLV



Un nouveau conseil d'administration à l'AQIFLV

Le 24 octobre dernier, comme vous le saviez déjà, fut une journée mémorable pour l'AQIFLV qui fêta ses dix ans. Ce fut aussi une journée importante puisqu'il y a eu des élections.

Avant de vous présenter le nouveau conseil d'administration, j'aimerais remercier chacune des personnes du c.a. sortant pour leur excellent travail et pour tout le temps qu'elles ont donné à l'association.

Merci à mesdames Odette Raymond (présidente), Céline Bergevin (vice-présidente par intérim), Mariane Séguin (secrétaire aux réunions), Johanne Duval (trésorière), Liane Larose (secrétaire à la correspondance), Annie Marcil (coordonnatrice à l'évaluation et à l'agrément par intérim) Liz Scully (coordonnatrice à l'éthique et aux griefs), Danielle-Claude Bélanger (coordonnatrice au comité médias).

L'AQIFLV a donc un c.a. « tout nouveau » puisqu'aucune de ces personnes ne s'est représentée. Les procédures d'élections ont changées quelque peu. À l'assemblée, les membres ont élu huit personnes. Ensuite ces dernières ont décidé entre elles des postes de chacune en fonction de leurs aptitudes, de leur goût personnel et des recommandations de l'assemblée. Je vous les présente :

Présidente: **Aline Desroches**

Vice-présidente: **Anne Lessard**

Secrétaire aux réunions: **Lise St-Louis**
(région d'Ontario)

Trésorière: **Maria Roel**

Secrétaire à la correspondance: **France Asselin**

Coordonnateur à l'évaluation et à l'agrément: **Robert Binet**

Coordonnatrice à l'éthique et aux griefs: **Hélène Jobin**
(région de Québec)

Coordonnatrice au comité médias: **Louise Schmidt.**

À l'exception de deux régions mentionnées, tous sont de la région de Montréal. Nous retrouvons au sein du nouveau conseil des personnes provenant de régions différentes. L'association aura donc un lien plus direct avec les régions.

De plus l'AQIFLV est très heureuse d'accueillir une personne sourde, Monsieur Binet, dans son c.a. Il s'occupera aussi d'organiser des activités pour des levées de fonds.

Pour certains d'entre nous, il s'agit de notre première expérience dans un conseil d'administration. Heureusement que Mmes Desroches et Lessard ont déjà été membre du c.a. Elles partageront leur expérience et leur savoir-faire.

Nous avons tenu notre première réunion le 28 novembre 1992. Nous avons pris connaissance des différents dossiers.

Après ce premier c.a., j'ai senti une bonne chimie entre les membres et beaucoup d'énergie. Les idées ne manqueront pas. Je suis également très fière de collaborer à **Voir Dire!** ■



Les anciens membres du conseil d'administration, de gauche à droite: Liz Scully, Mariane Séguin, Liane Larose, Odette Raymond, Danielle-Claude Bélanger, Johanne Duval et Céline Bergevin.



Les membres du nouveau conseil d'administration, de gauche à droite: Aline Desroches, France Asselin, Louise Schmidt, Robert Binet, Anne Lessard, Lise St-Louis, Hélène Jobin et Maria Roel.

Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE



Huguette Caron

Interprète gestuelle

Tél.: (514) 227-5177

COURRIER DU COEUR

J'attends vos lettres pour me parler ou demander conseil, discuter des problèmes d'amour, famille, travail, école ou pour raconter une expérience enrichissante, dire tout ce qui vous tient à coeur.

Je répondrai à une ou deux lettres, selon l'espace disponible dans Voir Dire. Pas besoin d'écrire un français parfait, la correction sera faite. Ne pas donner votre nom mais si vous désirez une réponse confidentielle, faire parvenir une enveloppe avec timbre, nom et adresse. Écrire à Françoise, Voir Dire, 8688, rue Esplanade, Montréal, Qc H2P 2S4

Sept-îles — Homme de 56 ans, à sa pension, belle apparence, cheveux gris, 5'11», 175 lbs. Loisirs: sport, cinéma, promenade, etc. Agréable compagnie, ne consomme ni alcool ni tabac.

Si vous êtes intéressée, veuillez communiquer avec: Léandre Beaudin, C.P. 251, Moisie (Québec) G0G 2B0 (25 milles de Sept-îles)



Nouvelles du C.L.S.M.

Par Nathalie GAGNON, secrétaire

Élection du nouveau conseil d'administration



Suite à l'assemblée générale des membres tenue le 18 octobre 1992, nous sommes heureux de vous présenter le nouveau conseil d'administration du C.L.S.M. Assis de gauche à droite: Nathalie Gagnon, secrétaire, Mathieu Larivière, vice-président, Jean-Marc Gravelle, président et Normand Melançon, trésorier. Debout de gauche à droite: Alain Elmaleh, directeur des jeunes, Jacques Guérard, directeur des membres, Carmen Grisé, directrice de la culture, Aurèle Fortin, directeur des loisirs et Éric Blanchette, directeur des sports. Photographie: Claire LAUZIER

Party d'Halloween du CLSM

Le party d'Halloween organisé par le Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc. avait lieu vendredi, le 30 octobre 1992.

Les 317 participants se sont bien amusés. 20 parmi eux portaient des costumes très originaux d'une «beauté horrible» et ont contribué à créer une atmosphère de fête.

Félicitations à l'organisateur, Francis Lambert et au traiteur qui a fourni le buffet froid. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé.



Voici les gagnants du concours «plus beau costume – originalité» en compagnie de Francis Lambert organisateur (à droite).



Voici les gagnants du concours «plus beau costume – horreur».

L'Halloween des enfants

La journée du dimanche 25 octobre 1992 fut la fête de l'Halloween pour les enfants au CLSM. 40 personnes dont 20 enfants costumés ont participé à cette fête. Ce fut très agréable. On distribua bonbons et friandises. Ensuite un buffet a été servi gratuitement. ■



Une vingtaine d'enfants se sont déguisés pour la circonstance. Bien fiers de leur création, ils posent ici pour la photo du groupe en compagnie de Francis Lambert, organisateur (à droite).



On voit ici une partie des enfants déguisés qui se sont régalés du buffet froid qui leur a été servi gratuitement.



LOISIRS - SPORTS - CULTURE

Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

7888 rue St-Denis, Montréal, Qc H2R 2E8

ATS: (514) 277-4050 (pour les membres) / ATS: (514) 271-4317 (pour le bureau des officiers)

CONSEIL D'ADMINISTRATION C.L.S.M. 1992/93

Président: Jean-Marc Gravelle
Vice-président: Mathieu Larivière
Secrétaire: Nathalie Gagnon
Trésorier: Normand Mélançon
Directeur des loisirs: Aurèle Fortin

Directeur des sports: Éric Blanchette
Directeur des membres: Jacques Guérard
Directeur des jeunes: Alain El Maleh
Directrice de la culture: Carmen Grisé
Directeur des relations publiques: Jean Davia



Les p'tits
moteurs

François Major

■ Avec des « si » on va à Paris, c'est bien connu. Mon « si » d'aujourd'hui va beaucoup plus loin et surtout il remonte à l'origine de la création. Donc il y avait Adam et Ève et Dieu leur avait interdit de manger les fruits d'un certain arbre. C'est ici qu'arrive mon « si ». Si Adam était un **malentendant** et qu'il n'avait pas bien compris l'interdiction... Dieu aurait puni pour un simple **malentendu**. Mais encore pire: si c'était Ève qui était malentendante, elle aurait offert le fruit à Adam sans savoir que c'était défendu et celui-ci, pour lui faire plaisir, l'aurait accepté. Quel dilemme pour ce pauvre Adam: il fait plaisir à sa femme et il désobéit à Dieu ou alors il obéit à Dieu, refuse le fruit défendu et sa femme lui dit d'aller se faire à manger lui-même et ...pour l'amour... de repasser un autre jour. Le pauvre Adam n'a pas le choix, d'un côté comme de l'autre c'est la fin du paradis.

■ Pas encore **Marius!** Oui, encore lui. On le voit partout alors on n'a pas le choix, faut en parler. Marius Latulippe donc, est fâché. **Fâché dur, fâché noir**, il voit **rouge** et il est en **beau joualvert**. Ça fait beaucoup de couleurs pour expliquer son orage intérieur et sa haute pression extérieure. La raison? Eh bien, on l'a appelé **malentendant**. Marius est **SOURD**, comprenez-vous? **SOURD, SOURD, SOURD**, si sourd en fait qu'un truck de pompier passerait dans sa chambre à coucher que ça l'empêcherait pas de roupiller. Plus sourd que Marius il y a le **frère André, René Lévesque, Doug Harvey, Raymond Richer...**

■ Dernièrement je suis retourné chez **Otol Tech** et j'ai rencontré la très sympathique **Francine Pilon** préposée à l'accueil pour cette compagnie spécialisée dans les appareils pour malentendants et sourds. Francine est débordée d'ouvrage car en plus de son travail régulier elle suit des cours à l'université pour devenir interprète oraliste. Bonne chance Francine.

■ **Carnaval, mardi-gras, carnaval, à Québec c'est toujours carnaval...** Dans les années 60 et début 70 c'est en train qu'on montait au Carnaval de Québec et laissez-moi vous dire qu'on n'apportait pas du 2% ni du homogénéisé. Non M^{onsieur}! Le **gros gin** et le **caribou** sans oublier les caisses de 24 chauffaient et surchauffaient les entrailles des joyeux carnavales. On était « ben rond » avant même d'arriver à Québec et on dégrissait dans le train du retour. Mais entre les deux? On cherchait des chambres sans en trouver, on mangeait sans payer et on buvait sans arrêter. C'était le Carnaval quoi!

■ Dans le dernier numéro de **Voir Dire** on m'accolait l'adjectif de « **Génie en herbe** », rien de moins. Ce qualificatif irait beaucoup mieux à **Jean Paulin** ou **Mario Banville**, deux spécialistes, dans les années 70, des mélanges d'herbes exotiques. Un peu de « colombien gold », deux brins de « jamaïcain noir », mélangés avec un zeste de pot québécois et voilà, nos génies en herbes vous envoyaient directement au **nirvana**. (Pour ceux qui n'ont pas de dictionnaire le nirvana c'est un état de sérénité suprême, le septième ciel quoi!)

■ Il y a des gens qui ont le verbe facile, d'autres c'est le geste qui est toute souple et qu'on regarde avec beaucoup d'admiration. Des gars comme **Serge Brière, Jacques Hamond** et même **Gérard Courchesne** (lorsqu'il évite la vulgarité), savent nous faire rire aux éclats. Quand même étonnant qu'aucun de nos mimes sourds n'aient réussi à percer sur la scène québécoise pour faire concurrence à Courtemanche. Le geste est pourtant notre spécialité, non?

■ Je regardais l'**abbé Paul Leboeuf** réciter le « Je crois en Dieu... » durant la messe célébrée lors du 10^e anniversaire de l'Association des malentendants et des devenus sourds de Montréal. «...je crois en la **résurrection de la chair**, en la **vie éternelle**, ainsi-soit-il. » **Minute-là**, la résurrection de la chair, avec ou sans l'attirail habituel c'est-à-dire les perruques, les faux cils, les dentiers, les partiels et tout le kit? Et puis, la vie éternelle, avez-vous réfléchi seulement **deux secondes** à ça? Quand on sait que **mille milliards d'années** ne représentent même pas **une seconde** de la vie éternelle, vous êtes mieux de vous sentir bien dans votre peau avant de faire le grand saut.

■ Je constate avec plaisir que **Voir Dire** a ajouté une page d'humour à sa dernière édition. **Jean-Yves Vachon** est le nouveau columnist humoristique de votre revue préférée. Dixit Jean-Yves: « **Un sourd n'est pas un sourd à moins d'être venu au monde sourd** ». Et si on continue le raisonnement ça donne: un fou n'est pas un fou à moins d'être venu au monde fou? Jean-Yves devra faire une classification: les sourds, les devenus sourds, les malentendants, ceux qui ont le droit de s'appeler sourds (les purs) et les autres, tous les autres, allez ouste, dehors faux sourds! En attendant ce répertoire le diable est aux vaches! On ne sait plus où se garrocher dans l'étable.

■ Une rumeur de plus en plus persistante concernerait l'acquisition de l'ancienne **Institution des Sourds de Montréal** par différents groupes reliés de près au monde de la surdité. On va sortir nos vieux jeans et on ira se traîner à genoux devant **Bou Bou** (Bourassa). Si c'est **Parizeau** qui est au pouvoir on lui fera croire que les sourds sont péquistes de naissance. Avec les 25 000 \$ que le **Centre des Loisirs des sourds de Montréal** possède à la banque il ne manquera que 7 975 000 \$.

■ La diplomatie a ses exigences. Ainsi, deux personnes qui se détestent profondément devront quand même s'envoyer de bons souhaits pour terminer une lettre. Les termes: « Acceptez, monsieur, mes sentiments les meilleurs », ou « Recevez, monsieur, mes salutations distinguées », prennent la place du « **Va donc... scier** » qu'on voudrait bien formuler. Diplomatie = hypocrisie? Dans bien des cas, oui! ■



Nouvelles de l'Association
des Sourds de la Mauricie, Inc.

Par **Raymond ST-PIERRE**
Secrétaire

Photographe:
Guy FREDETTE

Le 20 septembre dernier, avait lieu à l'hôtel des Chutes à Shawinigan, les élections des membres du conseil d'administration de l'ASM. Voici les résultats:

M. Georges Mills, président
Mme Ruth Rivard, vice-présidente
M. Raymond St-Pierre, secrétaire
M. Gabriel Viens, trésorier
Mme Rita Marchand, directrice
Mmes Suzanne Rivard et Réjeanne Janvier, adjointes
MM. Maurice Baribeau et Guy Fredette agissaient comme observateurs.

Voici la nouvelle adresse:

Association des Sourds de la Mauricie Inc.
C.P. 126
Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Québec)
G0X 3J0



Voici le nouveau Conseil d'administration de l'Association des Sourds de la Mauricie. Assis, de gauche à droite: **Raymond St-Pierre**, secrétaire; **Georges Mills**, président; **Ruth Rivard**, vice-présidente; **Gabriel Viens**, trésorier. Debout, de gauche à droite: **Maurice Baribeau**, conseiller technique; **Réjeanne Janvier**, directrice; **Rita Marchand**, directrice; **Suzanne Rivard**, trésorière adjointe et **Guy Fredette**, responsable des archives.

Décès.

À Québec, le 17 septembre 1992, est décédée Béatrice Bélisle Tremblay à l'âge de 83 ans. Elle laisse sa fille Béatrice Tremblay Pelletier et sa belle-soeur Charles-Henri Tremblay (sourde).

À St-Isidore, le 3 octobre 1992, est décédé Joseph Francoeur à l'âge de 76 ans. Il laisse son épouse Jeannette Lord.

À St-Basile de Portneuf, le 5 octobre 1992, est décédée Lucienne Fortin Latulippe à l'âge de 84 ans. Elle était le fils Jacques Latulippe.

À L'Ancienne-Lorette, le 28 octobre 1992, est décédé Jean-François Fiset à l'âge de 14 ans. Il était le fils de Jean-Pierre Fiset et Suzanne Côté.

À Montréal, le 12 octobre 1992, est décédé Lucien Malouin à l'âge de 66 ans. Il était le père de Jocelyne Malouin.

En Arizona (E.-U.), le 29 novembre 1992, est décédée la soeur de Marie et Victorinne Bourassa (s.n.d.d.) à l'âge de 88 ans.

Le 3 décembre 1992 est décédée la mère de Murielle Parent-Green à l'âge de 84 ans.

Le 5 décembre 1992, est décédée la soeur de Mme Angéline Bulger-Milot.

Le 20 décembre 1992 est décédée Mlle Conchetta DiPierro à l'âge de 77 ans.

À Montréal, le 27 décembre 1992, est décédée Aimée St-Germain Lafortune à l'âge de 73 ans. Il laisse sa soeur Thérèse (Guy Colette).

Au Manoir Cartierville, le 2 janvier 1993, est décédé Germain Lambert à l'âge de 77 ans. Il laisse son amie Monique Allard.

À Fort Lauderdale (Floride), le 3 janvier 1993 est décédé Jean-Louis Milot à l'âge de 69 ans. Il laisse son épouse Angelina Bulger.

Le 12 décembre 1992 est décédé Jean-Maurice Ferguson à l'âge de 72 ans. Il fut inhumé en Gaspésie, sa région natale. On se souvient qu'en 1966, il a été l'instigateur de la création de la Société Provinciale des Sourds du Québec (SPSQ) qui a fermé ses portes en 1986.



À l'Hôpital Sacré-Coeur, le 2 janvier 1993, est décédé le père de Claire Bélanger de St-Hubert à l'âge de 71 ans.

Nos sincères condoléances.

50e anniversaire de mariage



À St-Jean-sur-Richelieu, le 24 octobre 1992, M. et Mme Eugène Plouffe fêtaient leur 50e anniversaire de mariage en présence de leurs enfants, Paul-André, Lise et Claudette et leurs petits-enfants, Johnny, Sébastien et Mathieu. Toutes nos félicitations!

Mariage

À Sept-Îles, le 8 août 1992, Marcel St-Amand et Lily Corbey se sont mariés en l'église Marie-Immaculée. L'abbé Paul-Émile Brunet présidait la cérémonie.

Félicitations et meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Naissances et baptêmes

Amanda est née le 8 août 1992, 1er enfant d'Alain Gravelle et Kristine Gauna. Elle a été baptisée le 8 novembre.

Rébecca est née le 14 septembre 1992, 2e enfant de Pierre Bibeau et Josée Campeau. Elle a été baptisée le 1er novembre.

Patrick est né le 2 octobre 1992, 1er enfant de Laurent Zacany et Madeleine Mondou. Il a été baptisé le 29 novembre.

Félicitations aux heureux parents. ■

Retraite annuelle

La retraite annuelle pour les sourds de Montréal et des environs aura lieu les mercredi, jeudi et vendredi 24, 25 et 26 mars 1993 à 19 h 30 (7h30 p.m.) à la chapelle Notre-Dame-du-Bon-Conseil, au 3700 rue Berri, ainsi que dimanche le 28 mars avec messe à 10 heures.

Bienvenue à tous.

PETITE ANNONCE

ACHETERAI ATS usagé. Tél.: 625-5583.

Service de relais Bell

«SK-GA»

Bonjour à vous!

Ce mois-ci pour mon article, j'aimerais apporter quelques petites suggestions à nos nouveaux abonnés (eh oui! notre clientèle augmente toujours), ainsi qu'aux gens qui utilisent le Service Relais depuis un certain temps et à qui ça pourrait être utile.

Ma première suggestion a trait aux afficheurs et aux téléphones «Maestro». Quand vous rappelez un numéro qui est inscrit sur votre afficheur, il serait bon de nous avertir dès le début, nous au SRB, que vous appelez pour vérifier de qui il s'agit. Pourquoi? Eh bien, simplement parce que, comme vous avez sûrement déjà expérimenté, c'est souvent une erreur de composition. Alors, la personne entendante que vos rappelez ne comprends pas ce qui se passe (ne connaissant pas le Service Relais) et la confusion s'installe. Voilà pourquoi, lorsque vous nous avisez que vous désirez rappeler un numéro qui est inscrit sur votre afficheur pour vérification, nous pourrions expliquer plus rapidement et d'une façon plus efficace à la personne entendante, ce qui rendra le traitement de votre appel beaucoup plus facile.

Ensuite, comme vous devez sûrement savoir, les personnes qui travaillent dans les bureaux du gouvernement ou des hôpitaux sont des gens très occupés. Donc, quand vous désirez appeler dans un de ces endroits, si vous connaissez le nom de la personne, l'étage où elle travaille ainsi que le département ou tout autre renseignement utile qui pourrait nous aider à acheminer l'appel plus rapidement, donnez-nous ces renseignements au début de l'appel s.v.p., juste après le numéro de téléphone. Ça nous facilitera énormément le travail et votre appel n'en sera que plus rapidement acheminé.

Même chose si vous appelez pour des appartements à louer, une commande au restaurant ou au dépanneur. S.v.p. avisez-nous **au début de l'appel**. Notre but n'est pas de savoir où vous appelez ni pourquoi vous appelez mais bien de faciliter l'appel et d'accélérer le service. De plus, il arrive fréquemment que les personnes entendantes que vous appelez ne connaissent pas le Service Relais. Ils ne comprennent pas très bien à quoi sert ce service et se demandent même parfois s'il ne s'agit pas là d'une mauvaise blague. Donc, si vous nous donnez **dès le départ** tous les renseignements relatifs à votre appel, nous serons en mesure d'expliquer plus adéquatement à la personne entendante la nature de votre appel, ce qui nous permettra de vous mettre plus rapidement en contact direct avec cette personne afin d'effectuer le relais habituel.

J'espère donc que ces petites suggestions vous seront utiles, à vous tout autant qu'à nous, car notre but premier est de **bien** vous servir et même **de mieux en mieux**.

Bonjour et... à la prochaine! SK SK **Gaëtan MASSIE**

Pour toute correspondance, veuillez adresser votre courrier à:

Comité Action Relais/SRB
a/s Gaëtan Massie
671 rue de la Gauchetière Ouest, Bureau 500
Montréal (Québec) H3B 2H8 ■



Déjà 15 ans!

Service d'intégration professionnelle pour personnes handicapées

Administrer par
l'Association
La Bourgade inc.

801 rue Sherbrooke est, suite 802
Montréal (Québec) H2L 1K6
Téléphone: VOIX: (514) 526-0887
ATS (514) 526-6126



ASSQ
Association Sportive
des Sourds du Québec

Luc MICHAUD
Directeur du CNO et
des JSQ de l'ASSQ

SPORT-BEC



24^e Congrès de l'ASSQ

Les 9 et 10 octobre derniers, avait lieu le 24^e congrès des sports de l'Association Sportive des Sourds du Québec, à l'hôtel Ramada Olympique à Montréal. Près de 20 personnes y ont participé. Une nouvelle association vient de se joindre à notre organisme, il s'agit de l'Association des Personnes Sourdes de l'Estrie.

Les membres du Conseil d'administration de l'ASSQ ont soumis leurs rapport annuel d'activités. Ensuite on a proposé les nouveaux règlements généraux de l'association afin de les faire adopter par les délégués de l'assemblée. Deux représentants de l'ASSQ et ses trois associations affiliées soit la FHGSQ, le CBSM, le CLSM avaient travaillé à la préparation de ces règlements lors de nombreuses réunions.

La présidente a donné plusieurs détails importants au sujet des cours de formation des entraîneurs, du PNEC et de l'initiation du curling, ainsi que du MLCP pour les programmes de subvention aux clubs sportifs.

Le directeur des sports a annoncé aux délégués qu'il y aura une compétition nationale de badminton le 31 octobre prochain où il aimerait envoyer 4 athlètes à Sofia en Bulgarie. Il a également parlé des prochaines compétitions nationales: balle lente organisée par CBSM, dix quilles par le CLSM, et le tournoi de dards à l'Île du Prince Édouard.

Samedi, le 10 octobre avait lieu l'élection des officiers: président, secrétaire, directeur des sports et un administrateur. Ces officiers sont dans la catégorie «paire». Mme Jacqueline Baribeau, qui agissait comme présidente d'élection pour la première fois, a bien rempli sa mission. Voici les résultats des élections:

Mlle Ghysline Fiset, réélue présidente
Mme Sylvette Jacques, réélue secrétaire
M. Luc Michaud, réélu directeur des sports
M. Elias Roël, élu administrateur.

Ces quatre personnes élues conserveront leur poste pour les deux prochaines années.

Nous souhaitons une meilleure collaboration de la part de tous les membres de l'ASSQ et espérons ainsi obtenir plus de succès.

Soirée bénéfique au spaghetti

Le 26 septembre dernier avait lieu une soirée spaghetti organisée par la ligue des dards du CLSM, dans le local du CLSM. 70 personnes ont participé à l'événement.

Pendant la soirée, pour amuser la salle, on avait organisé une compétition de dards et en même temps, on a pu ramassé des fonds pour le voyage à l'Île du Prince Édouard pour le Tournoi National de Dards des Sourds. Finalement ils ont accumulé assez de fonds pour y envoyer 4 équipes du Québec. Espérons qu'ils gagnent le tournoi!

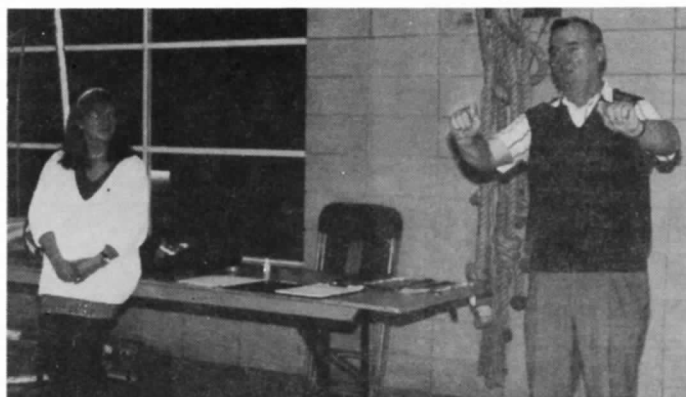
1^{er} Championnat Canadien de Badminton des Sourds

Le 31 octobre dernier, l'Association Sportive des Sourds du Québec a organisé une compétition nationale pour l'Association des Sports des Sourds du Canada à l'école Joseph Charbonneau. Les 9 participants (5 hommes et 4 femmes) venaient des quatre provinces suivantes: Colombie Britannique, Terre-Neuve, Ontario et Québec. Ils sont arrivés tôt pour profiter de la période de réchauffement et se familiariser avec l'endroit.

Photographe: Luc MICHAUD



Les deux présidents de l'ASSQ et l'ASSC présentent l'équipe canadienne de badminton qui ira à Sofia en Bulgarie.



Le président de l'ASSC, M. Ronald Fée, explique le prochain entraînement en vue des Jeux Mondiaux des Sourds 93 en Bulgarie. Mme Ghysline Fiset, présidente de l'ASSQ le suit attentivement.



Le groupe des participants et des bénévoles.

PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue – Richard Lamoureux
Claudette Hogue
Audioprothésiste

4385, rue St-Hubert, suite 2
Montréal, Québec H2J 2X1
Tél.: (514) 597-2222
Près du métro Mont-Royal

(suite et fin)

La compétition a débuté vers 9 h 15. Philippe Sénécal, arbitre en chef de la Fédération de Badminton du Québec était responsable de la compétition.

Tous ont d'abord joué à la ronde de qualification i.e. celui qui remporte le plus de parties est le vainqueur. Le calibre des joueurs était assez fort et on sentait un vrai esprit sportif.

On s'est arrêté vers 12 h 00 pour manger. Mme Marielle Fiset et Mme Sylvette Jacques avaient préparé d'excellents lunch. On a placé une citrouille au centre pour fêter l'Halloween.

Le président de l'Association des Sports des Sourds du Canada, M. Ronald Fée et Mlle Ghysline Fiset, présidente de l'Association Sportive des Sourds du Québec ont remis les médailles aux gagnants. Ensuite ils ont prononcé une courte allocution pour féliciter les participants.

Voici la liste des gagnants de la compétition nationale de badminton:

Hommes	Lance Gordon (C.B.)	Or
	Michael Raby (Québec)	Argent
	Roy Pope (T.N.)	Bronze

Femmes

Janette Lyons (Ontario)	Or
Toby-Lynn Payne (Québec)	Argent
Patricia Jones (T.N.)	Bronze

Après la remise des médailles, les participants et le comité organisateur sont allés manger dans un bon restaurant et ensuite quelques-uns se sont joints à la fête d'Halloween organisée par le Club Abbé de l'Épée.

Nous remercions les responsables du comité organisateur pour avoir accordé un prix spécial à notre groupe.

Tous les participants se sont bien amusés et ils ne sont pas prêts d'oublier leur voyage à Montréal. ■

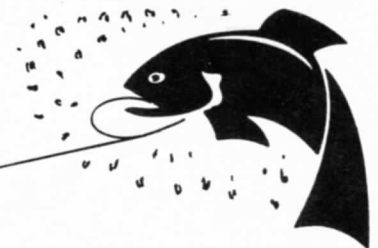
CLASSEMENT FINAL

Hommes			Femmes		
	G	P		G	P
Lance Gordon (C.-B.)	4	0	Janette Lyons (Ontario)	3	0
Michael Raby (Québec)	3	1	Toby-Lynn Payne (Québec)	2	1
Roy Pope (T.N.)	2	2	Patricia Jones (T.N.)	1	2
Terry Maloney (Québec)	1	3	Shelly Predham (T.N.)	0	3
Jeff Rogers (T.N.)	0	4			



CHASSE & PÊCHE

Avec **Jacques VADEBONCOEUR**



Pêche d'hiver au brochet dans la région de Montréal

Pour les amateurs de pêche au brochet en hiver, il n'est pas nécessaire d'aller bien loin. Il suffit de se rendre soit au lac St-François, au lac St-Louis, au lac des Deux-Montagnes, à la Rivière des Prairies, à la Rivière des Mille-Iles, à la Rivière des Outaouais et dans une bonne partie du fleuve St-Laurent où on peut avoir de bonnes surprises parfois.

Il est aussi fortement recommandé pour ceux qui désirent uniquement capturer des brochets, d'utiliser des poissons-appâts vivants, autorisés dans la zone no. 8. Bien que les poissons-appâts de 2 pouces soient efficaces pour pêcher la perchaude, il est préférable de prendre ceux de 4 pouces.

Il est aussi bon de savoir qu'une profondeur d'eau de 3 à 5 pieds est suffisante et peut donner des résultats satisfaisants. Il n'y a pas vraiment de périodes précises pour pêcher le brochet donc les mois de décembre, janvier ou février sont aussi excellents. ■



Parfois des gros poissons mordent. Voici la preuve avec ce brochet de 10 lbs.



Une main normale avec un poisson-appât de cette grosseur est généralement efficace



Les résultats peuvent parfois être surprenants. Photos: Jacques VADEBONCOEUR



L'Association des Sourds de Beauce Inc.

10955, 2e Avenue, Saint-Georges Est, Beauce, (Québec) G6Y 1V9

Tél.: (418) 227-1224 ATS/voix



GINETTE MARINIER
Souscriptrice

Service téléphonique A.T.S. 514-627-2061

ASS. JEAN-GUY LEFEBVRE INC.

268, Champagne, St-Eustache, J7P 2H3 - (514) 473-0213 / 627-2819 / Fax: (514) 473-6664

ASSURANCES & SERVICES FINANCIERS

BESOIN PRÉCIS, ENDROIT PRÉCIS



RÉVEIL-MATIN
ET
SYSTÈME DE LUMIÈRE
ADAPTÉ

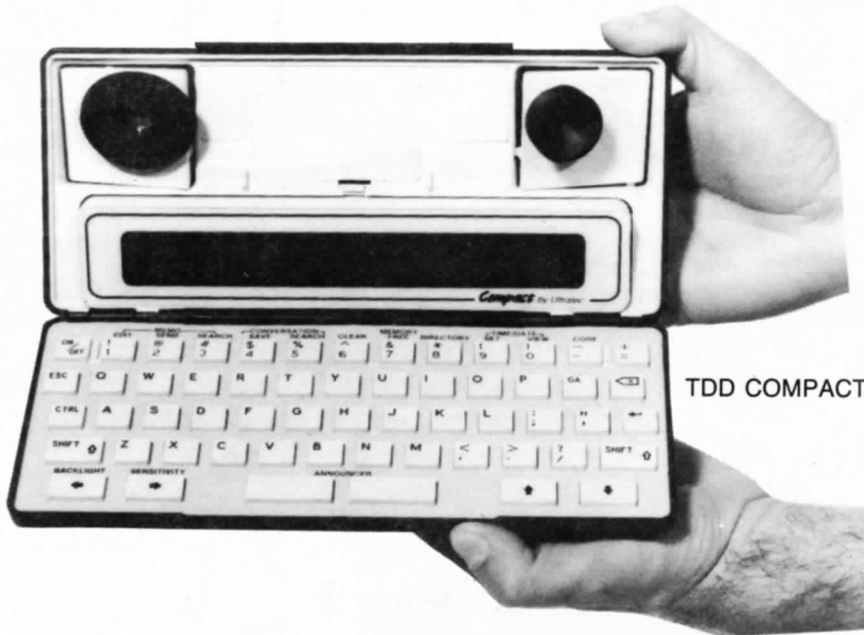


SUPERPRINT

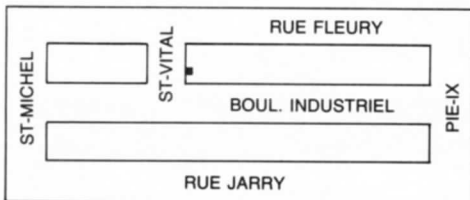


TÉLÉCAPTION 4000

- VENTE
- RÉPARATION
- INTERPRÈTE
GESTUEL



TDD COMPACT



9915 ST-VITAL, MONTRÉAL-NORD
QUÉBEC H1H 4S5

TÉL.: (514) 326-5423
ATS: (514) 326-5429
FAX: (514) 326-6576

TELECOM
A-S
 inc.